49e ANNÉE. — N° 17.232
DIRECTION & ADMINISTRATION: 8, rue de Cheverus, BORDEAUX
AGENCE A PARIS: 8, boulevard des Capucines.
LA PUBLICITÉ EST REÇUE aux Bureaux du Journal, à l'Agence Havas à Paris et à Bordeaux
ABONNEMENTS 3 mois 6 mois 1 an
Gironde et limitrophes 8 50 16f. 30f.
France et Colonies... 9 » 17f. 32f.
Etranger..... 10 » 20f. 40f.

La Petite Gironde

10 c. le numéro
LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE PROVINCE
Le numéro 10 c
DIMANCHE 7 SEPTEMBRE 1919
SAINT CLOUD
SOLEIL: lever 6h32; coucher 7h48
LUNE: Pleine, le 10; D. Q. le 16

LA PREMIÈRE PIERRE DU MONUMENT DE L'INTERVENTION AMÉRICAINE EST POSÉE

Le Président de la République à la Pointe-de-Grave et à Bordeaux

Un de nos rédacteurs survole la cérémonie en avion

Arrivée de M. Poincaré à Bordeaux

A l'occasion du passage du train présidentiel, d'importantes mesures d'ordre avaient été arrêtées depuis plusieurs jours, au cours d'une conférence à laquelle assistaient MM. Oudaille, commissaire spécial à la gare Saint-Lazare; Teuly, commissaire spécial de la Gironde, et Chalmel, commissaire central.

Dès six heures, samedi matin, des soldats, des gardiens de la paix, des agents de la Sûreté occupaient les postes qui leur avaient été assignés. MM. Teuly, Chalmel, Cornuau, chef de la Sûreté; Belliard et Caccialguerra, officiers de paix, donnaient à leurs collaborateurs toutes les instructions utiles.

Les voyageurs entrant sous le hall de la gare pour s'embarquer étaient immédiatement « canalisés », c'est le cas de l'écrire, et dirigés par des galeries souterraines devant leurs trains respectifs.

Pour entrer sous le hall par les autres portes, il fallait montrer « patte blanche », — lisez le « passe-partout » personnel délivré par la Sûreté générale. Nous l'avions. Un de nos amis l'avait oublié; il eut toutes les peines du monde à franchir le seuil de la gare. C'est dire que le service d'ordre était bien fait par ceux qui avaient mission de l'assurer.

A l'intérieur de la gare, il n'y avait aucun drapeau ! Etait-ce un oubli ?

LES INVITÉS

Sur la voie 3 attend le train des invités qui doit partir dans quelques minutes. Prennent place dans ce train, une foule de personnalités. Noté au hasard du crayon : MM. les préfets des Landes, de la Charente-Inférieure, du Gers, du Lot-et-Garonne, de la Dordogne; les sous-préfets de la Gironde; Charles Gruet, maire de Bordeaux; Maurice Boubès, Arnozan, Liégaux, Glotin, du Conseil municipal; Guestier, président de la Chambre de commerce; Maurice Damour, député des Landes, président du comité du monument commémoratif de l'intervention américaine; Eymond, Charles Chaumet, Cazauvieilh, de La Trémoille, députés; Chastenet, Monis, sénateur de la Gironde, ancien président du conseil, président du Conseil général de la Gironde; l'amiral Jaurès, préfet maritime de Toulon, l'administrateur général Nissen, directeur de la marine à Bordeaux; Thamin, recteur de l'Académie; Cumenge, premier président; Maxwell, procureur général; Claveille, ingénieur des ponts et chaussées, directeur du génie maritime à Bordeaux.

Le train des invités s'ébranle à sept heures quinze, ceux qui restent sur le quai souhaitant une bonne journée à ceux qui se montrent aux portières et sont heureux d'aller assister à une solennité qui marquera dans l'histoire du monde.

PASSAGE DU TRAIN PRÉSIDENTIEL

Le train portant M. Poincaré devait arriver en gare de Bordeaux-Saint-Jean à sept heures. Il est entré sous le hall à sept heures vingt, soit avec vingt minutes de retard.

Le Président de la République est resté dans son compartiment; il n'y a eu aucune réception.

M. Poincaré ne s'est d'ailleurs pas montré, et il n'a été vu par aucune des personnes qui se trouvaient à la gare.

Sont descendus sur le quai : MM. le lieutenant-colonel Braconié, de la maison militaire de l'Elysée; le lieutenant Dubois et quelques-unes des personnalités accompagnant le chef de l'Etat dans son voyage. Ce sont, rappelons-le pour mémoire :

MM. le général Pénelon, secrétaire général de la maison militaire de l'Elysée; Antonin Dubost, président du Sénat; Deschanel, président de la Chambre des députés; Leygues, ministre de la marine; Lafferre, ministre du travail; Favre, sous-secrétaire d'Etat à l'intérieur; Tardieu, commissaire du gouvernement; Wallace, ambassadeur des Etats-Unis à Paris; Polk, représentant des Etats-Unis à la Conférence de la paix.

Dans le train présidentiel se trouvent également MM. Vergé et Mange, directeur et administrateur de la Compagnie d'Orléans.

DÉPART DU TRAIN

A sept heures trente exactement, le train présidentiel se remet en route pour le Verdon. La locomotive est changée. Celle qui conduit le train à la pointe du Médoc est enguirlandée de feuillage; l'avant est décoré de trophées de drapeaux français et américains.

C'est le premier détail qui marque, en Gironde, le commencement de la manifestation qui va retenir pendant quelques jours l'attention du monde entier.

EN VILLE

Les préparatifs pour recevoir le Président à Bordeaux sont achevés. Se conformant à l'appel du maire, M. Gruet, et inspirés aussi par leurs sentiments patriotiques, beaucoup de nos concitoyens ont pavoisé. Des drapeaux français et américains flottent au fronton des monuments publics.

Sur les principales voies que suivra samedi soir le cortège présidentiel : Chapeau-Rouge, Intendance, rue Vital-Carles, etc., on a planté des mâts supportant des cordons de feuillage et des écussons encadrant des drapeaux français et alliés.

En rade, tous les bateaux sont pavoisés. La ville a pris un air de fête pour recevoir le premier magistrat de la République.

De Bordeaux au Verdon

(De notre envoyé spécial)

Au moment où le train présidentiel arrive, le train des invités quitte la gare Saint-Jean. Nous y avons trouvé, en même temps que diverses personnalités officielles, M. Polk, délégué des Etats-Unis à la Conférence de la paix, et le général Coner, représentant du général Pershing; nos confrères de la presse parisienne et américaine. Ils sont une vingtaine, affirmant par leur présence l'intérêt que l'on prend, des deux côtés des mers, à la manifestation nationale à laquelle nous allons assister.

L'horaire prévu est exactement suivi. Bientôt après La Médoguine nous prenons la ligne de ceinture, que nous suivons à lente allure, et dont c'est, pour ainsi dire, la grande inauguration. La population suburbaine est accourue le long de la voie; elle salue et pousse des hourras. Le soleil commence à percer la brume du matin. En passant devant Pauillac-Trompeloup, nous apercevons les navires magnifiquement pavoisés, et à toutes les gares la foule se presse.

A neuf heures quarante, nous parvenons à Soulac. Sur le quai se trouve M. Durand, maire, et le Conseil municipal du Verdon, l'amiral Grout, commandant la division de l'Atlantique; le commandant Latourette, de « la Gloire »; l'amiral Halstead, commandant à Brest la base navale américaine; l'amiral Knapp, commandant les forces navales américaines en Europe; l'amiral Long, attaché naval à Paris; le général américain Counnor et de nombreux officiers américains et français.

A la Pointe-de-Grave

C'est à dix heures cinq que le train présidentiel arrive en gare de la Pointe-de-Grave. Le monde officiel a quitté la gare pour passer du côté opposé, celui du fort. Des guirlandes de feuillages ornent le passage qui conduit à la tribune. Des troupes américaines, le 7e et le 83e colonial, la compagnie de débarquement de la « Gloire » forment la haie. A côté du drapeau du 7e flotte l'emblème étoilé du régiment américain. Au moment où le train stoppe, les clairons sonnent aux champs. La musique des fusiliers marins joue la « Marseillaise ». Du cuirassé « Gloire » et des canonnières « Audacieuse » et « Impétueuse » partent des salves retentissantes. La foule innombrable acclame l'enthousiasme est général.

M. Olivier Bascou, préfet, ayant à ses côtés M. Wallace, ambassadeur, et M. White, ancien ambassadeur des Etats-Unis à Paris, s'avance et salue le Président qui, avec MM. Leygues, ministre de la marine, et Lafferre ministre de l'instruction publique, M. Dubost, président du Sénat, et Deschanel, président de la Chambre, descend de son wagon et, répondant aux souhaits de bienvenue du préfet, le remercie de son accueil.

De nouvelles acclamations saluent le Président lorsqu'il arrive à la tribune, très élégamment décorée. A gauche, une autre tribune a été réservée pour les invités. Des mâts ornés de drapeaux ont été dressés. On a transformé ce coin sauvage en un décor charmant. Le coup d'œil est admirable. Dans le lointain s'estompent les côtes de la Charente-Inférieure; Royan et les stations voisines apparaissent sous le soleil radieux. La foule est innombrable, maintenue par des troupes des deux nations qui mêlent leurs uniformes, synthétisant ainsi l'union franco-américaine. A l'entrée de la Gironde, la silhouette des trois navires de guerre se détache avec leurs pavois.

M. Raymond Poincaré est alors entouré des personnalités qui l'attendent, et que nous allons retrouver dans quelques instants à la tribune officielle et au déjeuner. M. Durand, maire du Verdon, entouré des membres du Conseil municipal et du Conseil d'arrondissement de Lesparre, s'avance alors, et prononce la courte allocution suivante :

« Monsieur le Président de la République,
» Monsieur l'Ambassadeur des Etats-Unis,
» Messieurs,

» Au nom du Conseil municipal du Verdon; au nom de mes concitoyens accourus en foule pour vous acclamer, j'ai le grand honneur de vous souhaiter la bienvenue.

» Il y a six ans, j'avais également l'honneur, Monsieur le Président, de vous recevoir ici-même, alors que presque à pareille date, au cours de votre visite dans le Sud-Ouest, vous aviez à dessein choisi la Pointe-de-Grave comme premier point de contact avec le département de la Gironde.

» Nos cœurs, ce jour-là, étaient radieux comme le soleil qui nous éclairait et rien ne faisait prévoir la tempête qui quelques mois plus tard allait bouleverser l'Univers, jonchant de ruines et de morts, laissant la France meurtrie, mais plus belle et vengée...

» Aujourd'hui, cette tempête au cours de laquelle, Monsieur le Président, vous fûtes un grand Français, cette tempête a pris fin, et nous sommes profondément heureux et fiers de vous revoir à la Pointe-de-Grave.

» N'y venez-vous point, en effet, pour consacrer le souvenir d'un des plus grands événements de l'Histoire : L'Amérique se faisant au plus fort de la tourmente le champion du Droit ? Ne venez-vous point pour matérialiser, si je puis dire, la reconnaissance d'une intervention, d'un appui qui nous furent si précieux ? En un mot, pour sceller une amitié qui doit durer toujours ?

» Et en posant la première pierre de cet immortel monument du Droit, du à de superbes initiatives, ne semble-t-il pas, Monsieur le Président, que vous allez fixer à jamais le cœur de l'Amérique sur ce rivage français, d'où jadis s'embarquait Lafayette, portant lui-même à l'Amérique le cœur de la France ?

» Ce monument, dont chacune des pierres dira les vertus de nos amis : droiture, générosité, courage, la petite ville du Verdon en sera la fidèle gardienne, comprenant toute la grandeur de son rôle.

» Aussi, en m'inclinant devant M. l'Ambassadeur des Etats-Unis, dont la présence ici nous honore grandement, je lui demande de bien vouloir transmettre à M. le président Wilson la respectueuse et fidèle expression de ces sentiments.

» Monsieur le Président de la République,
» Monsieur l'Ambassadeur des Etats-Unis,
» Daignez accepter ces fleurs en modeste tribut d'hommage de la ville du Verdon. »

Le Président de la République remercie bien cordialement M. Durand des souhaits de bienvenue qu'il vient de lui adresser. Il n'a pas oublié l'accueil qu'il reçut, il y a six ans, au Verdon. Nul ne pouvait prévoir, ajoute M. Poincaré, les événements qui allaient se produire. Aujourd'hui que la tempête est terminée et que l'ère de paix a succédé à la guerre que nous venons de subir, il est heureux de se retrouver ici. De toutes parts, on applaudit le Président, qui est souriant et serre les mains d'amis venus à sa rencontre, et le cortège se dirige, par le chemin du fort, vers le terrain où va se dérouler la manifestation. Les troupes françaises et américaines présentent les armes, le canon tonne, le temps est superbe.

La cérémonie

La poussée est telle qu'à un moment la foule envahit l'enceinte réservée. On va la retenir, lorsque le Président exprime le désir que la population se mêle aussi intimement que possible à la fête. Le public arrive presque aux pieds de la tribune. Aux côtés de M. Poincaré prennent place M. Damour, président du Comité; Hughes Wallace, ambassadeur des Etats-Unis; Leygues et Lafferre, ministres; Bartholomé, statuaire; White, ancien ambassadeur; les amiraux et officiers généraux que nous avons déjà signalés; M. Bascou, préfet de la Gironde; les préfets de la Charente-Inférieure, des Landes, de la Charente; le général Hallouin, commandant la 18e région; M. Calmes, chef de cabinet du ministre de l'instruction publique; M. Gruet, maire de Bordeaux; M. Guestier, président de la Chambre de commerce; les sous-préfets de Lesparre et autres arrondissements du département, représentation grandiose qui est là presque tout entière, avec MM. Monis, Chastenet, Thounens, Courrègelongue, sénateurs; Chaumet, La Trémoille, Constans, Combrouze, Eymond, Cazauvieilh, Labroue, Geo Gerald, députés.

A droite de la tribune présidentielle, la musique de la marine américaine; à gauche, la musique des équipages de la flotte jouent alternativement.

LES DISCOURS

M. DAMOUR

M. Damour prend le premier la parole en ces termes :

« Monsieur le Président,
» Monsieur l'Ambassadeur,
» Messieurs,

» Au nom du comité qui a pris l'initiative d'ériger un monument destiné à perpétuer le souvenir de l'intervention américaine dans la grande guerre, je vous remercie d'être venus marquer par votre présence toute la valeur de la manifestation d'aujourd'hui.

» Le pays entier s'y associe. M. le Président de la République, qui a si complètement incarné l'âme française pendant les cinq années les plus tragiques de notre histoire, nous a fait le très grand honneur de répondre à notre invitation.

» Les Etats-Unis ont tenu à participer à cette cérémonie; nous en remercions ici l'éminent ambassadeur, M. Hughes Wallace, et nous saluons la vaillante armée américaine dont l'avant-garde, comme guidée par quelque force mystérieuse, débarqua sur cette même plage d'où La Fayette, en 1777, partit pour l'Amérique.

» 1777-1917 ! Ces dates rappellent deux grands faits de l'histoire de l'humanité, deux faits liés à travers le temps comme sont liées à travers l'espace les vagues de cet Océan déferlant sur la rive française et sur la rive américaine.

» 1777 : La Fayette, sur la frégate « la Victoire », quitte la France pour aider l'Amérique à conquérir son indépendance.

» 1917 : Les Américains, les premiers Américains, accourent en Europe pour empêcher la Liberté de mourir.

» C'est le même idéal qui jadis inspira La Fayette. Comment ne pas rappeler sa lettre intime si souvent citée :

« Défenseur de cette liberté que j'idolâtre, » libre de moi-même plus que personne en ve- » nant comme ami offrir mes services à cette » république si intéressante, je n'y porte que » ma franchise, que ma bonne volonté; nulle » ambition, nul intérêt particulier, en travail- » lant pour ma gloire, je travaille pour leur » bonheur. Le bonheur de l'Amérique est in- » timement lié au bonheur de toute l'huma- » nité. »

» Un rapprochement s'impose entre les paroles que vous venez d'entendre et celles que le président Wilson prononçait au Congrès, cent soixante ans plus tard :

« Nous ne désirons ni conquêtes ni empire. » Nous ne recherchons aucune indemnité pour » nous, aucune compensation pour les sacri- » fices que nous ferons librement.. Nous som- » mes seulement un des champions des droits » de l'humanité, et nous serons satisfaits » quand ces droits jouiront d'une sécurité aus- » si grande que la réalité le permet et que » la liberté des nations pourra le leur assu- » rer. Nous nous battrons sans rancune et » sans fins égoïstes, ne recherchant pour nous » que ce que nous désirons partager avec tous » les peuples libres. »

« C'est le même désintéressement, le même souci élevé du droit des peuples qui se sont exprimés ainsi en des termes presque identiques.

» L'Amérique est-elle entrée dans la guerre pour la sauvegarde de ses intérêts, et parce que son honneur outragé lui interdisait de rester neutre ? Sans doute ces mobiles l'ont-ils guidée dans quelque mesure, et, peut-être, convient-il d'ajouter qu'on ne trouve pas d'exemple dans les annales de l'humanité d'un peuple acceptant de sacrifier sa jeunesse et d'engager toutes ses forces et tous ses biens dans une guerre, pour des raisons exclusivement sentimentales. Bien au-dessus de la préoccupation de répondre à des injures qu'elle pouvait, par fierté, tenir pour méprisables, l'Amérique a considéré que son honneur lui commandait d'empêcher que la terre où dort La Fayette soit profanée.

» C'était bien pour la sauvegarde de la terre de La Fayette, de notre chère terre française, que les Américains entendaient donner sans compter la vie de leurs enfants. Et par la voix si écoutée de leur président, ils l'ont déclaré eux-mêmes de la façon la plus nette et la plus touchante.

« Aux jours sombres de la révolution amé- » caine, dit-il, quand nous n'avions ni fortune » ni crédit, la France prêta de l'argent aux » Etats-Unis à 5 %. Elle déclara ensuite qu'elle » supprimerait le 5 % aussi longtemps que du- » rerait la guerre, et cela en témoignage de son » affection. Nous devons, à notre tour, rendre » aux Français, en 1917, le témoignage d'affec- » tion donné à nos ancêtres en 1778. Nous som- » mes le plus riche peuple du monde et, pour- » tant, nous n'avons pas remboursé à la Fran- » ce ce qu'elle dépensa jadis pour nous : nous » devons le rembourser immédiatement et fère- » ment. Et cela fait, nous resterons encore les » débiteurs de la France. »

» Les Etats-Unis venaient alors de prendre la résolution de combattre à nos côtés. Quelques jours plus tard, les premiers contingents de cette armée américaine, attendue par nous avec tant d'espoir confiant, arrivaient en France, et le général Pershing, au cimetière Picpus, sur la tombe de l'ami oublié, prononçait la belle parole désormais historique : « La Fayet- » te, nous voici ! »

» Cette fidélité d'un grand peuple dans la reconnaissance est un des faits les plus émouvants de l'histoire. Il est émouvant et consolant à la fois, puisqu'il permet de constater, en dépit de tant d'apparences contraires, que l'intérêt n'est pas l'unique mobile des nations.

» Non, l'intérêt n'est pas l'unique mobile des nations, l'Amérique l'a prouvé et le prouvera encore; elle ne refusera pas à la France meurtrie l'aide amicale nécessaire à son prompt relèvement.

» Une communauté de sentiments, d'action et de lutte a réuni dans le passé les deux démocraties; elles ont maintenant fraternisé dans la douleur et la mort, qui rapprochent les peuples aussi bien que les hommes. Animées du même idéal, unies par les mêmes souvenirs et les mêmes deuils, la France et les Etats-Unis confondront aussi leurs efforts dans un avenir de travail et de paix.

» C'est tout cela que va exprimer le monument qui s'élèvera ici; il est destiné à commémorer le passé, il engagera l'avenir.

» Dans la lutte pacifique de demain, nous ne triompherons que si nous nous inspirons des deux dates que nous commémorons aujourd'hui et qui consacrent nos victoires communes.

» La France sait qu'elle peut compter sur le grand peuple dont la vaillance et la générosité ont fait l'admiration du monde et qui vient de prendre une place unique dans l'histoire de l'humanité.

» En ce jour où, suivant une pieuse tradition, les Etats-Unis célèbrent la mémoire de La Fayette, nous avons voulu poser la première pierre du monument que nous leur offrons en témoignage d'attachement fraternel. »

M. Damour est fréquemment applaudi.

M. WALLACE

M. Wallace, ambassadeur des Etats-Unis, parle ensuite. Il s'exprime en anglais. Sa patriotique et superbe allocution soulève à maintes reprises un indescriptible enthousiasme.

« Monsieur le Président de la République,
» Monsieur le Président,
» Messieurs,

» Pendant les jours sombres de la révolution américaine, un jeune officier français s'embarquait à Bordeaux secrètement et à l'improviste, comme le font le plus souvent les hommes quand leurs initiatives, leurs projets sont trop grandioses pour que le commun des mortels puisse les apprécier à leur juste valeur. Il allait offrir son épée et sa vie aux colons américains : « Quand j'ai entendu parler de votre cause, » dit-il, mon cœur s'y est aussitôt engagé. » Et, soit dit en passant, c'est précisément à Metz, aujourd'hui si heureusement rendu à la France, qu'il entendit parler de nous pour la première fois.

» Plus tard et comme conséquence de sa visite, une armée française débarquait sur nos côtes. Un peu plus tard encore, une flotte française venait mouiller dans nos eaux, et le concours de ces forces de La Fayette, dont depuis plus d'un siècle nous célébrons tous les ans à pareil jour, 6 septembre, l'anniversaire; de Rochambeau et de son armée, de de Grasse et de sa flotte, agissant de concert avec l'armée américaine, commandée par notre Washington, amena bientôt la capitulation de Cornwallis et força la mère-patrie à renoncer à la tentative qu'elle avait faite d'écraser ses colonies révoltées. Et au bout de quelques courtes années s'éleva pour ces anciens colons l'édifice de cette Constitution dont un homme d'Etat américain a pu dire avec un pardonnable orgueil et avec un sens vraiment prophétique : « Que sur elle » se jouait la prospérité d'un jeune peuple, » grand même dans son enfance, et peut-être » un jour la cause de la liberté du monde. »

» Avec la maîtrise de la mer, la mère-patrie pouvait espérer de retenir ses colonies malgré elles; cette maîtrise se trouvant entre les mains de colons, la cause anglaise était perdue. Cela était clair pour La Fayette et pour Rochambeau. Le sagace Washington le leur avait répété avec insistance dans un Mémoire pour se concerter sur « un plan d'opérations avec l'armée française », plan qu'il avait tracé.

» Un an avant l'événement, Washington disait : « Le marquis de La Fayette aura l'ama- » bilité de communiquer les idées générales » suivantes au comte de Rochambeau. Dans » toute opération et dans toutes les circonstan- » ces, une supériorité navale décisive doit être » considérée comme un principe fondamental, » comme la base sur laquelle repose en défini- » tive tout l'espoir du succès. »

» Le marquis de La Fayette remit le mémoire au comte, qui, de son côté, appela de Grasse dans la baie de Chesapeake. Ainsi, l'enthousiasme de La Fayette et son attachement romantique « à la cause pour laquelle son » cœur s'était engagé », l'expérience militaire de Rochambeau et son dévouement pour son compagnon d'armes, les forces navales de la France réunies à Chesapeake et admirablement conduites par de Grasse, amenèrent la reddition de York, « dont l'honneur, écrivait Wash- » ington à de Grasse, appartient à Votre Ex- » cellence ».

» Ainsi ce fut bien, ce fut avec vérité, somme toute, que le commandant en chef des forces expéditionnaires américaines en France, parlant au nom du peuple américain, put s'écrier en arrivant devant la tombe de La Fayette, le 4 juillet 1917 : « La Fayette, nous voici ! »

» Au jour du danger, la France a été le rempart de la civilisation, et l'armée française sa défense. Le secours est enfin venu; mais, au début, vous étiez presque seuls. Nombreuses et superbes sont les gloires de la France, mais aucune n'est comparable à celle que lui a valu la bataille de la Marne. C'est là le tribut que je vous apporte d'au delà de l'océan, et mes paroles ne sont que l'écho du sentiment qui est gravé dans le cœur du monde civilisé. La Marne est votre victoire, et c'est à la Marne, il y a cinq ans aujourd'hui, jour pour jour, que vous sauvâtes le monde, justifiant la foi et réalisant noblement la prophétie d'un grand homme d'Etat français, grand historien qui, aux jours endeuillés de 1873 écrivait : « Qui » sait d'ailleurs si le tronçon d'épée qui nous » est resté dans la main après une surprise » malheureuse ne sera pas quelque jour nécessaire pour défendre la liberté générale contre » de brutales ambitions »

» Nous sommes fiers qu'il ait été donné à la flotte américaine de traverser la mer et de monter la garde sur l'océan; que notre général Pershing, à la tête d'une armée américaine, ait eu l'honneur de servir sous le commandement suprême du maréchal Foch, côte à côte avec les Anglais, non plus aujourd'hui nos ennemis, mais nos frères d'armes, et d'avoir pu ainsi défendre avec succès et glorieusement « la li- » berté générale contre de brutales ambitions ».

» Tandis que nous sommes ici réunis pour inaugurer, en un acte pieux et réfléchi, cet éloquent monument commémoratif, mes yeux sont attirés comme par un signe qu'on me fait de la main vers une colline située à l'est de Verdun, sur laquelle la mitraille a laissé plus d'une cicatrice. Là s'élève un monument auquel nulle main humaine n'a travaillé, qu'aucune cérémonie imposante n'a consacré : dans une écharcrure de Thiaucourt, dans une tranchée que l'explosion d'un obus allemand a ensevelie, un bataillon du 136e régiment d'infanterie se tient debout, aligné en ordre de bataille, s'apprêtant au combat. Leurs baïonnettes fixées au bout de leurs fusils attendent l'ennemi; leurs mains crispées serrent encore leurs armes; la mort les a pris, mais n'a pu les abattre. Debout ils restent, monument éternel d'un immortel courage, du courage contre lequel est venu se briser tour à tour la puissance d'un Charles-Quint, d'un Philippe d'Espagne, d'un Ferdinand d'Autriche, d'un Guillaume d'Allemagne.

» Un pareil monument, ni nous ni aucun peuple n'aurait pu l'élever. Né dans la bataille, il est et restera comme au jour tragique de sa naissance, un monument d'une incomparable grandeur, un sanctuaire spirituel. Le monument que nous élevons aujourd'hui, fait comme il est de nos mains, et par conséquent infiniment moins imposant, n'en célébrera pas moins la victoire de la liberté dans le prodigieux conflit qui, déchaîné par l'impériale et impérieuse Allemagne, a débuté, en ce qui concerne la France, le 3 août 1914; qui, suspendu par l'armistice du 11 novembre 1918, sollicité par l'Allemagne vaincue, a été définitivement terminé par la signature du traité de paix par les plénipotentiaires allemands le 28 juin 1919, dans cette galerie des Glaces où, quarante-huit ans auparavant, la brutale ambition de l'envahisseur allemand avait un moment prévalu.

» La paix est, je crois, une paix de justice, mais elle ne serait pas une paix juste si elle n'était pas juste pour la France. Si de cette guerre la France ne devait pas sortir plus grande, plus glorieuse que jamais, la guerre aurait été gagnée en vain. C'est un bien grand honneur que vous m'avez fait, Monsieur le Président, en m'invitant à venir inaugurer cet emplacement. En ce moment, cet honneur m'apparaît comme le plus haut privilège dont il m'ait été donné de jouir en France, car il me fournit l'occasion de vous parler et, aussi loin que mes paroles pourront parvenir, de parler au monde, non de ce qui est dû à l'Amérique dans le gain de cette guerre, mais de ce qui est dû à la France. L'histoire, qui déjà a infligé le blâme, répartira un jour l'éloge. L'Amérique recevra pleinement sa part quand le moment sera venu, mais la France ne doit pas attendre.

» A la France, qui eut à supporter le premier choc de l'attaque, qui pendant quatre longues années s'est tenue sur les remparts de l'humanité, qui avec une abnégation imperturbable et absolue versa son sang jusqu'à l'épuisement, donna ses enfants par milliers et son or par milliards, qui consentit à mourir pour que la civilisation pût vivre; à la France qui, dans ses plus belles provinces aujourd'hui dévastées, a reçu des blessures que le monde ne cessera d'honorer; à cette France enfin, dont l'âme invincible à l'heure du danger a le plus fait pour sauver le monde, un immortel honneur est dû maintenant et à jamais.

» Permettez-moi d'ajouter, en mon nom et au nom d'un peuple reconnaissant, juste et généreux, en me servant humblement et révérencieusement des paroles de La Fayette, qui est à nous aussi bien qu'à vous : « Quand nous » avons entendu parler de votre cause, notre » cœur s'y est aussitôt engagé. »

Cependant que l'ambassadeur des Etats-Unis prononce son discours, des aéroplanes volent au-dessus du terrain. L'un d'eux, qui porte un de nos collaborateurs, vole très bas et fait des évolutions hardies qui soulèvent l'enthousiasme de la foule.

M. POINCARÉ

M. Raymond Poincaré parle enfin.

Son évocation des souvenirs de La Fayette, les admirables sentiments qu'il exprime sont l'objet d'ovations à chaque instant renouvelées.

Voici son discours :

L'IDÉE DU MONUMENT

« Messieurs,

» Le 24 mars 1777, à midi, quelques mois avant que la France se fût ouvertement prononcée pour l'indépendance de l'Amérique, le navire que La Fayette venait d'acheter à des armateurs bordelais et qu'il avait nommé « la Victoire », levait l'ancre à proximité de cette rive et voguait vers Passages d'où il devait, le mois suivant, faire voile pour la Caroline. Cent quarante ans plus tard, les 27 février et 1er mars 1917, deux bâtiments américains, « l'Orléans » et le « Rochester », dont les capitaines et les équipages avaient lancé un défi public aux sous-marins allemands, et devancé de quelques semaines la déclaration de l'état de guerre entre les Etats-Unis et les empires germaniques, mouillaient dans la Gironde aux acclamations d'un peuple qui luttait à son tour pour la liberté. Le comité que M. Maurice Damour a eu l'heureuse inspiration de constituer et auquel la ville de Bordeaux, la Chambre de commerce, le Conseil général de la Gironde ont immédiatement offert leur généreux concours, a pensé qu'en souvenir de ces grands faits historiques il convenait d'ériger à l'entrée de cet estuaire, face à la statue de bronze qu'un enfant de Colmar a dressée dans la rade de New-York, un monument symbolique qui rappelât aux générations futures les luttes soutenues en commun par les Etats-Unis et la France pour le triomphe du droit et le salut de l'humanité.

» Voici donc assemblés sur cette plage, autour du gouvernement de la République, de M. l'ambassadeur des Etats-Unis et des membres de la représentation nationale, une multitude de Français qui viennent adhérer à l'initiative du comité et remercier l'illustre maître Bartholomé d'avoir bien voulu entreprendre l'œuvre artistique qui doit être consacrée à la glorification de l'amitié franco-américaine, et je serai certainement l'interprète de tous ces Français si j'envoie à l'Amérique, par delà l'Océan, un Message de fidèle affection en ce jour où les Etats-Unis célèbrent eux aussi l'anniversaire de la mémoire de La Fayette et fêtent, en même temps, cette bataille de la Marne qui a fait briller sur le monde la première lueur d'espérance et qui a été, pour l'esprit de domination, le premier signal de la défaite.

» Des manifestations comme celles qui ont lieu aujourd'hui des deux côtés de l'Atlantique et qui jaillissent spontanément de l'âme populaire, ont une portée qui dépasse de beaucoup ces heures fugitives et pour en exprimer toute la signification, il faudrait tâcher d'emprunter un peu de grandeur et d'éternité à la mer qui s'étend sous nos yeux et qui, au dix-huitième siècle et de nos jours, a vu passer en sens inverse les flottes de deux croisades.

LA FAYETTE A METZ

» Messieurs, maintenant que la justice est vengée et que Metz est rendue à la France, n'y a-t-il pas quelque douceur à nous dire que c'est dans les murs de la vieille cité lorraine que La Fayette a conçu ses chevaleresques projets d'expédition en Amérique ? C'était, vous le savez, au mois d'août 1775, près de deux ans avant qu'il pût s'embarquer enfin sur « la Victoire ».

» Il n'était encore qu'un adolescent, bien que déjà marié et déjà officier dans un régiment de Metz, et il rêvait de commencer sa vie par un grand poème en action. Représentons-nous-le, ce soir-là, chez son parent, le maréchal de Broglie, qui exerçait le commandement des trois évêchés et qui avait invité La Fayette à dîner avec un hôte de passage, le duc de Gloucester, frère du roi George III. La conversation tombe sur les événements d'Amérique, et le duc, qui désapprouve la conduite du cabinet anglais, donne sur la résistance des colonies des détails qui frappent vivement l'imagination du jeune marquis. Il y a dix ans qu'à l'appel de Patrick Henry l'assemblée de Virginie a protesté contre l'extension de l'impôt du timbre à l'Amérique et proclamé que seul le peuple a le droit de se taxer lui-même ou par ses représentants; dix ans que le Congrès de New-York a revendiqué pour les colons toutes les libertés anglaises, et depuis lors la résistance aux prétentions de la métropole n'a cessé de s'affermir et de se développer.

» Devant La Fayette, qui ne perd pas une parole, le duc de Gloucester explique comment ont été votés en 1767, sous la forme de droits de douane, de nouveaux impôts sur le verre, le papier, les couleurs et le thé; comment, aussitôt, se sont créées partout des Ligues patriotiques contre la consommation de marchandises métropolitaines, contre l'exportation de produits américains; comment les députés de quatre-vingt-seize townships se sont assemblés à Boston, dans la salle Faneuil, premier berceau de l'indépendance; comment Franklin a été envoyé en Angleterre pour appuyer les pétitions de ses compatriotes; comment une émeute a éclaté à Boston et jeté à la mer une cargaison de thé; comment, en 1774, sur l'initiative de la Convention de Virginie, s'est réuni à Philadelphie un Congrès général de toutes les provinces, qui a voté le 14 octobre une déclaration solennelle des droits américains; comment, au printemps même de l'année où Gloucester a visité Metz, les brises d'avril ont apporté dans toutes les colonies le bruit de la bataille de Lexington; comment le Congrès siégeant de nouveau à Philadelphie vient de décider la levée d'une armée et de désigner par un vote unanime, comme général en chef, le citoyen dont le caractère est partout respecté en Amérique, et qui s'appelle George Washington.

» La Fayette écoute passionnément ce récit, et déjà sa pensée franchit les espaces. C'est lui-même qui le dit : « Mon cœur fut enrôlé, et » je ne songeai plus qu'à joindre mes dra- » peaux. »

LE VŒU DE LA FRANCE

» Ses drapeaux ! Quel est donc ce jeune gentilhomme affamé de gloire, qui, d'emblée, s'enthousiasme ainsi pour les « insurgents » du Nouveau-Monde, et dont les dix-huit ans s'éprennent si vite d'aventures merveilleuses ? Est-ce quelque paladin attardé dans le siècle de l'Encyclopédie, quelque chevalier mystique qui va quitter sa jeune femme pour aller à la recherche du Saint-Graal ? Est-ce un original et un isolé qui s'expose volontairement à des sourires d'incrédulité ou d'ironie ? Non, ne nous y trompons pas. Ce fervent auditeur du duc de Gloucester, c'est la jeunesse de France elle-même, c'est la France qui lit Voltaire, Montesquieu, Diderot, Jean-Jacques, Mably, Raynal, et qui a la fièvre de la liberté. Beaumarchais, qui n'a rien d'un esprit chimérique, n'est-il pas à la veille de proclamer l'Amérique invincible, et d'accepter de Vergennes la mission secrète de porter à la nation naissante des armes et des munitions ? La Fayette, cependant, a encore des préventions à vaincre. Il se heurte aux objections de sa famille, aux difficultés d'une entreprise si nouvelle, à la mauvaise volonté d'une fraction du pouvoir. Rien ne le rebute. Il se renseigne, il se concerte avec des amis aussi ardents que lui. Les mois passent. Le 4 juillet 1776, le Congrès adopte la déclaration d'indépendance et les principes exposés dans ce document immortel enflamment l'âme de La Fayette.

» Tout ce qu'il apprend accroît son impatience : alternatives de succès et de revers, batailles de Trenton et de Princeton, dictature militaire confiée à Washington. Franklin vient à Passy, et il y voit bientôt sa petite retraite envahie par la France entière. Dès le mois de mai 1777, il écrit au docteur Cooper : « C'est à Paris un » commun dicton que la cause de l'Amérique » est la cause du genre humain, et que nous » combattons pour la liberté de l'Europe en » combattant pour la nôtre. » Je crois bien que de même, en 1917, un Français établi à New-York avait quelque raison d'écrire à Paris : « C'est aux Etats-Unis un commun dicton que » la cause de la France est la cause du genre » humain, et qu'en combattant pour notre li- » berté nous combattons pour celle de l'Amé- » rique. » Ainsi se répondent, à cent quarante ans d'intervalle, les grands échos de l'histoire.

LA FRANCE EN AMÉRIQUE

» La Fayette s'adresse à Franklin, se fait recommander par lui au Congrès, échappe à toutes les embûches qui lui sont tendues, s'embarque avec ses amis, arrive en Amérique et reçoit aussitôt le rang et la commission de major-général dans l'armée des Etats-Unis. Il est présenté à Washington, s'attache à lui et devient son disciple préféré. Heureuse rencontre, dont les conséquences ont été fécondes pour nos deux pays, et sont loin d'être épuisées !

» La guerre continue. Les Américains perdent New-York et Philadelphie. Washington se replie sur Valley-Forge, mais ni lui ni La Fayette ne se découragent. Ils savent tous deux qu'un peuple n'est vaincu que s'il se résigne à ne plus lutter. Dans le Nord, du reste, la victoire de Saratoga compense les échecs de la campagne, et bientôt voici que la France officielle engage des négociations avec les Etats-Unis, et le 6 février 1778 un traité d'alliance est signé entre la jeune république et la vieille monarchie.

» Le 13 avril, l'escadre de l'amiral d'Estaing quitte la rade de Toulon, et quelques semaines plus tard, après avoir franchi le détroit de Gibraltar, elle met le cap sur l'Amérique.

» Deux ans s'écoulent encore, et la guerre se traîne sans qu'on en aperçoive l'issue. La Fayette réclame en France de nouveaux renforts. Suivant

ceau. On demande MM. P. Deschanel et Dubost, qui se présentent à la portière du wagon, et sont chaudement acclamés par la foule massée sur les quais.

Le train présidentiel s'ébranle, la foule applaudit.

G. BOUCHON.

La cérémonie à vol d'oiseau

Grâce à l'amabilité de M. Guiraut, commandant du port aérien de Bordeaux, qui a bien voulu nous servir de pilote, nous avons eu la bonne fortune de pouvoir survoler en avion La Pointe-de-Grave au moment où se déroulait la cérémonie d'inauguration du monument glorifiant l'amitié franco-américaine.

Vers huit heures et demie, samedi matin, nous arrivons en automobile au camp d'aviation de Beaudésert. L'appareil, un biplan à deux places, est sorti du hangar. Le temps paraît assez favorable. Malheureusement, de gros nuages s'amoncellent à l'horizon. Peut-être vont-ils nous empêcher de suivre tous les détails de la manifestation ?

D'ailleurs, nous n'avons rien de mieux à faire que d'aller nous rendre compte sur place, avec l'espoir que le temps soit plus clair du côté de la mer.

L'avion « décolle » vers dix heures moins le quart, et prend aussitôt de la hauteur. Nous montons à douze cents mètres environ. Les prés, les vignes et les bois déroulent au-dessous de nous leur carrelage bigarré. Voici maintenant la Garonne, le bec d'Ambès...

Au-dessus de Pauillac, dont les appontements se distinguent de loin, un petit incident : l'essence n'arrive plus au carburateur. Il faut descendre. Allons-nous être obligés d'atterrir ? Heureusement, après quelques coups de pompe énergiques, le moteur recommence à fonctionner normalement, et nous reprenons notre voyage sans nouvel incident.

En approchant de la Pointe-de-Grave, nous traversons une nappe de nuages blancs, et enfin nous apercevons le village du Verdon et la masse blanche du phare.

Devant la Pointe sont mouillés plusieurs navires de guerre : le cuirassé français « La-Gloire », un grand bâtiment américain, des contre-torpilleurs et toute une petite flottille de patrouilleurs, sur lesquels flottent les drapeaux aux couleurs nationales et alliées.

Nous sommes presque au ras de l'eau, et nous frôlons, pour ainsi dire, le pont du cuirassé « La-Gloire », dont l'équipage nous salue de ses hourras.

Avec une remarquable maëstria, M. Guiraut nous fait ensuite évoluer à plusieurs reprises au-dessus de la Pointe, où grouille une multitude de points noirs, sur lesquels tranchent les couleurs des drapeaux français et des bannières étoffées des Etats-Unis. Les routes sont gardées par une double rangée de marins américains. Des détachements de troupes d'infanterie forment une masse kaki à côté des costumes bleu sombre et du petit calot blanc des matelots.

Dans une vaste tribune, on aperçoit les couverts dressés pour le banquet. Nous reconnaissons également la tribune officielle au velours rouge qui la tapisse.

Si bas que nous descendions, il nous est impossible naturellement de reconnaître aucune personnalité, mais nous avons au moins le plaisir de voir toutes les têtes se lever à notre passage, les bras agiter des mouchoirs et des chapeaux. Le bruit du moteur nous empêche d'entendre les cris qui sont poussés vers nous.

Nous ne pouvons d'ailleurs nous attarder beaucoup. L'heure passe, et, désireux de renseigner de toute urgence nos lecteurs, nous sommes obligés de reprendre la direction du port aérien de Bordeaux. Nous perdons de vue Cordouan et Royan, et, le vent aidant, nous atterrissons à l'aérodrome au bout de vingt minutes.

Il est onze heures et demie.

Après avoir remercié encore une fois M. Guiraut, commandant du port aérien de Bordeaux, qui fut pendant la guerre un brillant pilote de chasse, nous repartons pour Bordeaux, où je m'empresse de mettre un peu d'ordre dans mes souvenirs et de rédiger ces quelques impressions cueillies à vol d'oiseau.

Henri BOUFFARD.

Les services des P. T. T.

Ainsi que nous l'avons dit, l'effort fait en tout pour l'organisation de la manifestation en des points d'une solitude si émouvante est réellement digne des éloges les plus vifs : entrepreneur de l'installation, décorateur, traiteur, etc., ont réalisé un véritable tour de force, unanimement reconnu. C'est certainement, et par le charme et par la distinction, une des plus belles manifestations auxquelles il nous ait été donné d'assister. Tout concourait à son succès ; le soleil lui-même était de la fête.

Une mention spéciale doit être faite pour le service des P. T. T., qui avait tout à créer, et qui a tout créé avec une intelligence, un sens pratique, une largeur d'exécution que la presse tout entière a hautement apprécié.

Des appareils télégraphiques, téléphoniques, des fils spéciaux avaient été installés avec une rapidité qui tient du prodige. M. Chomenit, inspecteur technique, qui a présidé à cette installation, avec, comme collaborateurs, MM. Counord, commis principal du Central télégraphique de Bordeaux ; Dedieu, Poitrenaud, agents mécaniciens, méritent de chaleureuses félicitations. Ces félicitations vont également à tous leurs collaborateurs : MM. Daverat, Raymond Mouchet, Régis Galan, Henri Cousin, Tuyaret, Plasonnet, Masson, Baimousseau, Langevin, Lajuzan et autres dont les noms nous échappent. Ils ont bien mérité de leur administration et de nous ; comme le nôtre, leur travail n'a pas été mince.

Le service d'ordre

Le service d'ordre, sous la haute direction de M. Oudaille, commissaire spécial du ministère de l'intérieur, qui organise avec une si haute compétence tous les voyages présidentiels, a été, avec la collaboration de M. Teulé, commissaire spécial à Bordeaux, tenu d'admirable façon. L'autorité de M. Oudaille, son tact, ont mené à bien un service des plus délicats. Il a été, en cette circonstance, aidé par notre population, qui a su conserver, au milieu de son enthousiasme, une attitude digne et d'elle et de l'œuvre célébrée.

LA PAIX

Le gouvernement autrichien accepte le traité de paix

Vienne (via Berne), 6 septembre. — **Le conseil de cabinet, après avoir discuté le traité de paix, a décidé d'en recommander solidairement à l'Assemblée nationale l'acceptation.**

La réponse de l'Allemagne à l'ultimatum de l'Entente

ARGUTIES JURIDIQUES

Berlin, via Bâle, 5 septembre. — Le gouvernement allemand a transmis à M. Clemenceau la réponse à la récente note des alliés. Cette réponse dit notamment :

« La délégation de paix allemande dans les observations transmises le 27 mai aux représentants des gouvernements alliés et associés, relativement aux conditions de paix, a fait remarquer lors de la discussion de l'article 80 que l'Allemagne n'a eu et n'aurait jamais l'intention de modifier par la violence les frontières germano-autrichiennes, mais qu'elle ne pouvait pas prendre l'engagement de s'opposer au désir que la population de l'Autriche allemande pourrait manifester en vue de l'établissement d'une union nationale avec l'Allemagne.

» Dans leur réponse du 16 juin, les gouvernements alliés et associés ont répondu qu'ils prenaient acte de la renonciation allemande à la modification par la force de la frontière germano-autrichienne.

» On a admis dès lors, du côté allemand, que rien dans les dispositions de l'article 80 ne s'oppose à ce qu'on prépare une pareille possibilité. C'est pour cette raison qu'a été introduite dans la Constitution impériale allemande la proposition de l'article 61. Par là, ni l'indépendance de l'Autriche allemande, ni l'hypothèse reconnue par l'Allemagne dans le traité de paix d'une modification de cette indépendance ne devaient être atteintes.

» L'Allemagne, en présence de la note des alliés du 2 septembre, ne se voit pas en mesure de maintenir son ancien point de vue.

» Cependant, la modification du texte de la Constitution impériale allemande n'est pas nécessaire. Le gouvernement allemand déclare que la disposition de l'article 61, paragraphe 2, restera sans force légale, notamment que l'admission des représentants de l'Autriche allemande au conseil d'empire ne pourra pas avoir lieu, aussi longtemps que le conseil de la Ligue des nations, conformément à l'article 80 du traité de paix, n'aura pas donné son adhésion à la modification de la situation de droit public de l'Autriche allemande.

» Si les gouvernements alliés et associés en cas de refus opposé à leur prétention menacent d'étendre le territoire d'occupation, se référant pour cela à l'article 429 du traité de paix, il y a lieu de faire remarquer à cet égard que le traité de paix n'offre aucune base pour une telle mesure absolument en dehors du fait que les puissances alliées et associées ne l'ont pas jusqu'à présent ratifié et ne peuvent dès lors pas, au point de vue juridique, fonder leurs prétentions.

» L'article 429 prévoit en réalité et dans certaines circonstances une occupation de plus longue durée, mais nullement une extension territoriale.

» En conséquence, le gouvernement allemand ne peut voir dans la menace d'une telle mesure qu'un acte de violence profondément regrettable. »

EN AUTRICHE

Bela-Kun aurait réussi à fuir en Bavière

Berlin (via Londres), 6 septembre. — Bela-Kun et plusieurs autres communistes auraient réussi à prendre la fuite et se seraient réfugiés en Bavière.

EN RUSSIE

Un armistice entre Petlioura et les Polonais

Varsovie, 5 septembre (communiqué). — Front de Wolhynie et de Galicie :

Sur le front antibolcheviste, la tranquillité règne. Les pourparlers d'armistice ont été conduits, et signés par le général Durski, représentant le commandant Pilsudski, et le général Lipke, représentant le général Petlioura. C'est un accord simplement militaire. La ligne de démarcation est fixée par les positions actuelles de nos armées, conformément aux dispositions de notre état-major.

L'accord est conclu pour un mois avec faculté de dénonciation de l'armistice en cinq jours.

EN POLOGNE

Une grande bataille sur tout le front de l'armée de Koltchak

Londres, 6 septembre. — Le correspondant du « Times », attaché à l'armée de l'amiral Koltchak, télégraphie que des combats désespérés se livrent depuis le 28 août, et que la bataille est engagée sur tout le front.

A LA CHAMBRE

LA DISCUSSION DU TRAITÉ

ON EXAMINE les clauses financières du traité de paix

Paris, 5 septembre. — La Chambre a consacré sa séance de l'après-midi à la discussion du traité de paix.

M. BEDOUCE

Le premier orateur, **M. Bedouce**, socialiste, examine les clauses financières du traité. Il estime que si elles étaient irrévocables le traité serait désastreux.

La guerre, dit M. Bedouce, a coûté à l'Allemagne environ 300 milliards de francs ; moins qu'à la France, parce qu'il n'y a pas eu de destruction.

M. Marin : Ce qui est grave, c'est que la perte en hommes est à peu près égale en France et en Allemagne et que la France a une population moindre.

M. Bedouce : Nous sommes chargés par tête de 50 pour 100 de dépenses de plus que l'Allemagne à cause de cette différence de population. L'orateur espère que nous pourrons obtenir un effort plus grand du peuple allemand. Il compte que le ministre le dira pour rassurer la France.

M. Bedouce montre qu'il nous faut faire face à 4 milliards de pensions, à un budget de 20 milliards, avec quoi ?

Voix nombreuses à l'extrême gauche : Avec rien !

M. Bedouce : La Société des nations aura fait faillite si elle ne nous apporte pas son aide immédiate. La Société des nations ne peut commettre ce crime. (Vifs applaudissements.) Il est impossible que nos associés dans la Société des nations nous prennent pour des clients sur lesquels on fait de larges bénéfices. Nous n'avons ménagé ni notre sang ni nos peines. Qu'est-ce que c'est que cette Société des nations qui mesurerait à la France les secours dont elle a besoin ?

Dans le traité, l'orateur n'a pas trouvé trace de l'égalité économique qu'il y aurait voulue. Pas de solidarité non plus, si nécessaire entre les nations.

Le député de Toulouse conclut : L'Allemagne peut avoir, par-dessus notre tête, un grand développement économique. Est-ce que nous seuls nous allons rester dans notre splendide isolement, chiens de garde de la civilisation ? Non. Pour la France nous voulons chercher les indices de pacification et faire confiance au peuple allemand au nom du peuple français, qui ne doit être ni implacable ni inexorable et être sans haine. (Applaudissements à l'extrême gauche.)

Le ministre des finances

M. Klotz, ministre des finances, monte à la tribune. Nanti de nombreux documents, il commence un exposé bourré de chiffres en jonglant avec les milliards et les millions. Au 31 décembre 1918, les frais de guerre pour toutes les puissances atteignaient 1,000 milliards sans les dommages ni les pensions. Or, les pensions et les dommages, c'est au fond ce que le traité apporte.

Sur ces 1,000 milliards, les deux tiers incombent en charge aux puissances alliées et associées, soit 670 milliards. Les charges afférentes à l'Allemagne et à ses alliés entraînent pendant cinquante ans une annuité de 38 milliards 700 millions. Si on avait inclus les frais de la guerre dans le traité, notre part aurait été plus faible, les frais de guerre des Etats-Unis et de l'Angleterre avant été plus élevés que les nôtres.

M. Klotz relève les critiques de M. Mistrai et de M. Franklin-Bouillon : Il est faux que l'Angleterre et les Etats-Unis aient seuls fait reconnaître leur droit. Le président du conseil a fait inscrire dans l'armistice le principe de réparation des dommages causés aux choses et aux personnes.

M. Varenne : Nous encaisserons des principes !

M. Klotz répousse le grand reproche adressé au gouvernement français de ne pas avoir fixé de chiffre. Ce chiffre, qui aurait été forfaitaire, nous aurait mis en infériorité. Nous avons demandé que l'on payât tous les dommages au prix de la reconstitution. Le chiffre de 100 milliards net offert par l'Allemagne était sans intérêt, soit 40 milliards en réalité. C'était inacceptable !

Le ministre fait valoir les priorités qui nous sont consenties. La question de priorité n'est du reste pas close. Le traité doit avoir un complément, on tâchera d'obtenir d'autres satisfactions.

Le traité, dit-il, est un contrat avec l'ennemi. Il ne règle pas toutes les questions financières, que nous examinerons dans leur rapport avec la Société des nations et pour lesquelles des négociations sont engagées.

A propos des réquisitions allemandes, le ministre déclare que notre gouvernement a l'intention d'interpréter le traité de la façon la plus favorable aux intérêts français.

Le ministre énumère la liste de toutes les restitutions et paiements en nature prévus au traité. Toutes ces réparations, c'est ce que MM. Franklin-Bouillon et Varenne appellent « rien » et pourtant cela est considérable. Cela dépasse peut-être les 20 milliards de provision prévus à l'article 221 pour les dommages aux personnes civiles. Pour la France seule, le total atteint 75 milliards, pour les propriétés 134 milliards, soit 209 milliards.

Le total des paiements à faire à la France pendant trente-six ans atteindrait 375 milliards plus 5 % d'intérêt, soit une annuité de 13 milliards. Si tous les peuples avaient réclamé le paiement de leurs frais de guerre, cela aurait atteint plus de 4,000 milliards, un chiffre impossible à solder. Le traité, s'il est exécuté, dit M. Klotz, dans toutes ses parties, apportera à la France en trente-six ans 463 milliards, y compris les intérêts. Ne dites donc pas que nos intérêts sont sacrifiés. Ils sont servis. Nous aurions employé un autre système qu'il serait critiqué également.

Deux systèmes étaient possibles : prélever une somme sur l'Allemagne, puis échelonner sa dette sur une période suffisante pour la payer. L'autre consistait à épuiser l'Allemagne pour la faire payer à bref délai ; mais c'était l'obligation d'une longue occupation avec crainte de mouvements bolchevistes.

Dans les relations avec l'Allemagne, notre gouvernement aura à avoir une politique également éloignée de la politique de complaisance et d'une politique de brutalité. Il faudra une politique de fermeté. Il est certain que l'Allemagne pourra payer. Le président Wilson vient de dire qu'on a usé de modération et qu'on n'a pas dépassé dans le traité ce que l'Allemagne est capable de payer.

M. Klotz en vient aux modalités de paiement de l'Allemagne. Il se félicite de ce que ce soit la commission interalliée des réparations qui fixe les sommes à payer. Il n'aurait pas été prudent d'imposer à l'Allemagne des conditions trop dures ; il a paru utile de graduer ses paiements avec son relèvement économique.

Le ministre entre en détails purement techniques sur le rôle de cette commission et sur la façon dont l'Allemagne effectuera le paiement par bons de 1 milliard. Cette démonstration, très longue et extrêmement aride, n'est suivie que par une très faible partie de la Chambre et avec une difficulté visible.

Après sa démonstration, le ministre proclame que pour toutes ces raisons le traité n'est pas désastreux, comme l'a assuré M. Bedouce.

Le ministre parle ensuite de la section financière de la Ligue des nations qui, selon lui, est appelée à jouer un rôle capital.

M. Bédouce : Mais que devenons-nous avec nos 75 milliards de dette flottante ? Notre budget de 25 milliards ? Notre dette envers les régions dévastées ?

M. Klotz : Il ne faut rien brusquer. Les négociations se poursuivent.

M. Marin, rapporteur général du budget : La question est de savoir qui est-ce qui apportera en 1920 les 4 milliards de pension et les 20 milliards pour les pays envahis. Ce sera nous par la faute des négociateurs.

M. Loucheur, piqué au vif, prend à partie M. Marin en affirmant qu'il démontrera, chiffres en mains, que l'Allemagne paiera.

Le dialogue prend un tour très animé du fait de l'irritation de M. Loucheur.

Le **ministre des finances** peut enfin reprendre la fin de son discours. Il dit qu'on établira un compte spécial de la dette allemande. On a employé des expressions déplacées dans ce débat. « A une heure, s'écrie-t-il, où nous devons causer avec nos alliés, il faut que nous parlions d'égal à égal. Aidez-nous dans cette situation. Le pays appréciera. » (Applaudissements sur divers bancs.)

La suite de ce débat est renvoyée à mardi.

Mercredi matin, on reprendra la discussion du sectionnement électoral.

La séance est levée.

Une catastrophe sur la ligne du Midi

TÉLESCOPAGE EN PLEINE VOIE

20 morts, 42 blessés

Toulouse, 5 septembre. — Quarante-deux voyageurs ont été grièvement blessés.

Mlle Marie Giraud, quarante ans, demeurant à Bourges, et un jeune homme dont l'identité n'est pas connue, sont décédés ce matin.

L'Hôtel-Dieu a été avisé que les corps de dix-huit personnes tuées dans l'accident seront trasportés à Toulouse cette après-midi.

Toulouse, 5 septembre. — Un certain nombre de blessés du tamponnement, dont les plus grièvement atteints, ont été transportés à l'Hôtel-Dieu de Toulouse.

Le train tamponneur a peu souffert. On a travaillé toute la nuit au transbordement des voyageurs et au dégagement des voies.

Parmi les voyageurs du train tamponné se trouvait M. Ventosa, ancien ministre des finances et du ravitaillement d'Espagne.

COMMENT S'EST PRODUIT L'ACCIDENT

Le train de Paris, en panne sur la voie, faisait de la pression ; il se trouvait entre deux disques et n'était pas couvert.

C'est un train de marchandises allant en sens inverse qui, en « sifflant aux freins », signala au 121 de Bordeaux que la voie était obstruée à deux cents mètres environ devant lui. Le mécanicien fit tous ses efforts pour arrêter son train ; il serra les freins, renversa la vapeur. Il put ralentir un peu l'allure du convoi, mais celui-ci était lancé avec une telle vitesse que la catastrophe ne put être évitée. Il y avait en queue du train en panne une voiture de troisième classe ; elle fut réduite en miettes ; elle était, hélas ! bondée de voyageurs.

Précédait la voiture de troisième classe un wagon-mixte de première et de seconde classe. Cette voiture fut démolie en partie.

Le premier train de secours parti de Toulouse n'arriva sur le lieu de l'accident que vers quatre heures du matin. On juge de l'émotion qui étreignait jusque là tous ceux qui ne pouvaient secourir les malheureux pris sous les débris des deux voitures et qu'on n'avait pu dégager.

A ce propos, on nous signale qu'il y aurait lieu de munir d'un cric tous les trains. On pourrait, par suite, secourir tout de suite, en cas d'accident de chemin de fer, des malheureux et les arracher peut-être à la mort.

Un médecin-major qui se trouvait dans le train tamponneur donna les premiers soins aux blessés. Il n'y avait pas de boîtes à pansement dans le train ; il fallut utiliser celle réservée au wagon-poste.

DECLARATION DU PREMIER BLESSE ARRIVE A BORDEAUX

Le train 122 bis de Montauban, arrivé en gare de Bordeaux-Saint-Jean à 5 h. 30, vendredi soir, a ramené une des victimes de la catastrophe, M. Gabriel Merveillou, âgé de soixante-deux ans, marié, demeurant dans notre ville, 48, place des Capucins.

M. Merveillou, sous-chef de la brigade ambulante (ligne des Pyrénées), se trouvait en service dans le wagon-poste du train 121, parti de Bordeaux jeudi à 18 h. 36.

« Au moment de l'accident, a-t-il déclaré, j'étais debout devant mon casier. Le train était en pleine vitesse. Soudain, j'ai senti un freinage très énergique. Dix secondes plus tard, j'entendis un choc formidable. Je fus projeté d'abord contre un fauteuil qui s'était renversé, ensuite, je roulai sur le plancher du wagon.

» Mes camarades me relevèrent et m'étendirent sur une couchette. Je fus un peu plus tard placé dans le train 122 bis pour être dirigé sur Bordeaux. »

M. Merveillou se plaint de vives douleurs dans les parties abdominales et rhénales ; il a été blessé, en outre, au poignet gauche.

Accompagné devant M. Bedout, commissaire de surveillance administrative à la gare du Midi, M. Merveillou y a fait sa déclaration qui, après avoir été communiquée à l'administration de la gare, a été envoyée à la direction des postes, à Bordeaux.

Le sous-chef de la brigade ambulante est soigné à son domicile ; il devra interrompre son service durant plusieurs jours. Il est la première personne qui ait pu fournir de vive voix à Bordeaux quelques détails sur la catastrophe.

LE TRAIN TAMPONNEUR DE RETOUR EN GARE DE BORDEAUX-SAINT-JEAN

L'accident se produisit exactement à 22 h. 45.

Le train 121 (le tamponneur) était conduit en double traction, autrement dit par deux machines du type de grande vitesse. Sa marche normale est d'un peu moins de 80 kilomètres à l'heure. Le train 121, sauf les machines, est rentré à Bordeaux-Saint-Jean à six heures et demie du soir, vendredi.

IL N'Y A PAS EU DE MORTS PARMI LES VOYAGEURS DU TRAIN DE BORDEAUX

Des renseignements que nous avons pu recueillir au cours de notre enquête à la gare du Midi, il résulte qu'il n'y aurait pas de morts parmi les voyageurs du train de Bordeaux. Mais on compte une quinzaine de personnes fortement contusionnées.

Aucune voiture du train n'a été endommagée au point d'être rendue, paraît-il, inutilisable. Les deux locomotives qui tiraient le convoi ont seules subi des avaries sérieuses et sont restées sur les lieux.

QUELQUES DETAILS

Le train tamponneur a ramené à Bordeaux les employés composant l'équipe de la brigade ambulante, qui était partie jeudi soir. Cette équipe se compose de MM. Saulnier, chef de brigade ; Louis Loulat, Etienne Lyonnas, Bartissol, Dufau et Silvil.

Le sous-chef de brigade M. Merveillou était, comme on l'a vu, rentré un peu plus tôt par le train 122 bis.

M. Saulnier porte une contusion derrière la tête ; M. Louis Loubat a l'arcade sourcilière fendue ; M. Etienne Lyonnas est blessé au bras droit ; il ne peut le remuer.

Les autres employés, MM. Bartissol, Dufau et Silvil, ont reçu des contusions légères. Tous se plaignent de douleurs en différentes parties du corps ; à la suite du choc, ils furent d'ailleurs tous renversés sur le plancher de la voiture ou contre les parois du véhicule. Toutes les correspondances et les dépêches furent répandues dans le wagon.

Détail curieux : le wagon-poste du 121 est, à l'aller du train sur Toulouse, accroché à l'arrière du convoi, alors qu'au retour il est attelé en tête, c'est ce qui a fait que nous n'avons pas, par bonheur, à enregistrer de grands blessés parmi le personnel de la brigade ambulante.

Ajoutons que Bordeaux a durant la journée de vendredi demandé vainement des explications à Montauban. Si bien qu'à la gare du Midi, tête de ligne, on continue à ignorer — officiellement du moins — la catastrophe survenue sur le réseau.

LES SECOURS

Toulouse, 6 septembre. — Dès que la catastrophe se produisit, le maire et le curé de Saint-Jory firent sonner le tocsin. Toute la population, avec des voitures, accourut au secours des blessés. Dans l'obscurité complète, on ne pouvait rien distinguer. On ne percevait que des gémissements, des cris, des appels qui s'échappaient des chaudières de la locomotive éventrée. Près de la locomotive du train tamponneur gisait le cadavre du mécanicien chef, qui avait été projeté contre une paroi d'acier. A quelques mètres, le chauffeur, grièvement blessé, était étendu. Les voyageurs cherchaient leurs parents ou amis. Les secours ont été rapidement organisés.

M. Gafie, chef de l'exploitation de la Compagnie du Midi, qui avait quitté Paris à la première nouvelle de l'accident, est arrivé sur les lieux.

AU CHEVET DES VICTIMES

Toulouse, 6 septembre. — M. Rieux, maire de Toulouse, et son adjoint M. Deltour, se sont rendus à l'hôpital pour visiter les victimes. Ils ont félicité un médecin grièvement blessé. Malgré les blessures dont il était atteint, il avait eu le courage de donner les premiers secours, sur les lieux de la catastrophe, aux victimes qui avaient pu être dégagées. Les cadavres, dégagés et identifiés dans la matinée, ont été mis en bière sur les lieux mêmes de la catastrophe par les soins de la Compagnie ; ils ont été transportés à l'amphithéâtre de l'Hôtel-Dieu, où ils sont exposés.

LES DEGATS

L'express de Bordeaux était remorqué par deux locomotives, qui ont été complètement broyées. Sous leur choc formidable, les trois wagons arrière de l'express de Paris ont été anéantis. Ce sont : une voiture de marchandises, un wagon de 2e classe et un de 1re classe. Un autre wagon de 1re classe est à demi brisé.

LA CATASTROPHE SERAIT DUE AU MAUVAIS CHARBON

Les causes de la catastrophe de Saint-Jory seraient attribuées au manque de pression dû à la mauvaise qualité du charbon, qui a obligé le train de Paris à s'arrêter en route à 2 kilomètres de Saint-Jory, trop près du disque avertisseur pour permettre à l'express de Bordeaux de freiner à temps. Il aurait fallu, pour éviter le tamponnement, que le chef du train de Paris eût le temps de placer les pétards et les feux rouges assez loin de l'endroit où il avait dû s'arrêter ; mais l'express de Bordeaux le serrait de trop près : la catastrophe s'est produite trois minutes après la panne du train de Paris.

Les mécaniciens du train tamponné, Leberon et Bousquet, ont déclaré que le départ de Paris avait eu lieu avec treize minutes de retard. Malgré ses efforts, il n'a pu rattraper le temps perdu. Au contraire, à chaque station il perdit davantage, par suite du mauvais charbon et de la pression qui diminuait tout le temps. Ils croient que le mécanicien du train de Bordeaux a tout fait pour arrêter son train, vu la vitesse acquise et le peu de distance qui séparait les deux trains.

M. Gheusi, banquier à Castres, qui se trouvait dans le train tamponneur, a déclaré avoir eu l'impression que le mécanicien de son train avait cherché à freiner, car il a ressenti une secousse.

Enfin M. Bougues, ancien député de Saint-Gaudens, qui se trouvait dans l'express de Paris, a déclaré :

« La principale cause de l'accident réside dans le fait que l'express de Paris n'a pas marché à sa vitesse normale. Depuis Montauban, cette vitesse était, d'après moi, de 25 kilomètres à l'heure seulement. Il eût été prudent que les gares, à partir de Montauban, signalassent la situation. De plus, le train tamponné, voyant sa situation qui ne s'améliorait pas, aurait dû s'arrêter à la station de Saint-Jory, où il pouvait être couvert, et il aurait laissé passer le train de Bordeaux. »

Première liste des morts

Toulouse, 5 septembre. — Voici la liste des personnes qui ont été tuées dans l'accident de Saint-Jory, liste arrêtée à cinq heures du soir :

M. Marcellin Jougla, 63 ans, industriel à Grenade.

M. Marcel Costes, contrôleur des charbons à la Compagnie du Midi, à Béziers.

M. Antonin Pardes, aspirant au 143e régiment d'infanterie, classe 1916, du recrutement de Toulouse.

M. Raoul-Firmin Machard, 44 ans, fabricant de chaussures, boulevard Kellermann, 30, à Paris.

Mme Machard, 47 ans, sa femme.

Un garçonet de 6 à 7 ans d'identité inconnue.

Une femme vêtue de gris, portant deux bagues à la main droite, ayant un pansement récent à la main gauche. Dans la poche de sa robe on a trouvé un mouchoir de fine batiste au nom d'Angèle et un portefeuille contenant 440 francs, une coupure de la Corrèze et une du Cantal.

M. Antonin Malavialle, de Tautavel (Pyrénées-Orientales), venant de Vichy.

Une femme portant une alliance en or, trois bagues, dont une avec brillant et une pièce de 20 francs montée en broche. Dans la poche de sa robe se trouvait un mouchoir brodé de blanc et de bleu aux initiales J. J.

M. Henri Chetenet, classe 1090, originaire de Châteauneuf (Haute-Vienne).

Une femme vêtue de noir, paraissant âgée de 50 ans, portant une alliance, un collier chaînette, plusieurs bagues et des pendants d'oreilles avec brillants.

Parmi les blessés, deux sont décédés. Ce sont Mme Marie Giraud, de Bourges ; le jeune Lucien Bastit, âgé de neuf ans.

Un fait particulier est à signaler pour cet enfant : son père, sa mère, son jeune frère ont tous les trois été blessés. Le père, qui est officier au 7e d'infanterie, a de nombreuses blessures.

LES BLESSES

Toulouse, 6 septembre. — Voici la liste des blessés de Saint-Jory transportés à l'Hôtel-Dieu :

Mme Raymonde Chatenat, 26 ans, professeur à l'Ecole normale des filles de Cahors ; Anna Valad, 28 ans, domestique à Saint-Pues-sur-Aix (Haute-Vienne) ; Fernande Clémencon, 32 ans, commerçante à Angers ; Amélie Sarrut, 54 ans, artiste musicienne à Paris ; Jeanne Bastit, 28 ans, sans profession, place Saint-Laurent, 3, à Cahors ; Léonie Fouillade, 43 ans, sans profession, à Lubersac (Corrèze) ; Louise Auclain, employée à la Compagnie d'Orléans, à Paris ; Séraphine Labrousse, 70 ans, sans profession, à Paris ; docteur Henri Fourreaud, 54 ans, à Nice ; Alphonse Bronard, 47 ans, voyageur de commerce, à Paris ; Achille Villard, 47 ans, industriel, à Paris ; Fernand Lugol, 23 ans, instituteur, avenue d'Alsace-Lorraine, 28, Brive.

Edouard Fontes, 51 ans, mécanicien dentiste, rue Maletache, 13, à Toulouse ; Alexandre Chanay, 52 ans, négociant, à Alger ; Charles Parant, 41 ans, sans profession, avenue de Juillet, 38 bis, à Limoges ; Joseph Dupré, négociant en vin, 31 ans, rue Voltaire, 4, à Narbonne ; Léon Marrot, 45 ans, négociant en vin, à Herblay (Seine-et-Oise) ; Maurice Chamereau, 27 ans, directeur des papeteries Bergés, hôtel de Paris, rue Gambetta, à Toulouse ; Gaston Olympe, mécanicien, rue Marengo, 19, à Toulouse, qui conduisait le train tamponneur ; Joseph Tirand, 22 ans, négociant en vin, à Bourgueuf ; Philippe Larue, 34 ans, ingénieur, villa Segnyl, Luchon ; Choquier, 47 ans, lieutenant au 12e d'infanterie, à Coulomiers ; Paul Benech, 58 ans, inspecteur d'assurances, 11, rue de Remusat, à Toulouse.

Louis Liétard, 38 ans, représentant de commerce, à Chateauroux ; André Bastit, 6 ans, place Saint-Laurent, à Cahors ; Baptiste Bastit, lieutenant au 7e d'infanterie ; Virginie Chanay, 45 ans, sans profession, à Varilhes ; Françoise Fouan, 35 ans ; Elise Régnier, 40 ans, à Saint-Paul-de-Fenouillet (Pyrénées-Orientales) ; Marie-Antoinette Rivière, 41, rue du Président-Wilson, à Auch ; Marie-Jeanne Sentac, 18 ans, à Balma, château d'Aufrery ; Jeanne Fauchon, 36 ans ; Madeleine Fauchon, 33 ans, à Orléans ; Baysy Villars, 17 ans, à Paris ; Mme Fontes, 47 ans ; Renée Chabardes, 21 ans ; Mme Lugol, 23 ans, institutrice, avenue d'Alsace-Lorraine, 28, à Brive.

Ont été transportés dans une clinique ou sont soignés à leur domicile, à Toulouse ou chez des amis : Mmes Barthé, Cazes, Azéma, Mme Moore, M. Moore et leur fils, Mme et M. Moches, MM. Bergis Laurens, chef du train 145 ; Trimiac, Remediani, Mialle, Dufour, etc.

Le dénonciateur de miss Cavell est condamné à mort

Onzième audience

Paris, 5 septembre. — Dès le début de cette onzième et dernière audience, Me Darmon a la parole pour prononcer sa plaidoirie. Après avoir, comme le commissaire du gouvernement, évoqué la mémoire des soldats alliés qui sont tombés face à l'ennemi pour leur patrie et pour leur idéal, il ajoute que, seul, un verdict de justice serait digne des enfants de la patrie qui se sont volontairement sacrifiés pour la seule cause de la justice.

Le défenseur adresse, lui aussi, un hommage ému à la mémoire de miss Cavell : « Ce crime, s'écrie-t-il, lorsqu'il a été connu, a arraché à l'humanité entière un cri passionné de justice et de vengeance. Le kaiser a laissé faire. Il a peut-être commandé. Sans procès sincère, sans libre défense, écartant systématiquement toutes les occasions de clémence, les maîtres de la Germanie, les occupants provisoires de la Belgique, ont impitoyablement abattu l'héroïne. »

« Messieurs, dit dans sa péroraison Me Darmon, j'attends avec angoisse votre sentence, parce que j'ai la conviction de défendre un innocent. Mais je l'attends avec confiance, car je vous sais incapables de condamner un homme sans preuves. »

Quien fait ensuite la déclaration suivante : « Quelle que soit la peine à laquelle vous me condamnerai, je la subirai avec courage. Je répète et je répéterai toujours que je suis innocent ! »

Les débats sont clos. Le conseil se retire pour délibérer. Il doit répondre aux deux questions suivantes :

« 1° Le nommé Georges-Gaston Quien est-il coupable d'avoir, en France, en Belgique, en Allemagne, en Suisse ou en tout autre lieu, entretenu des intelligences avec les ennemis de l'Etat ?

» 2° Le nommé Georges-Gaston Quien est-il coupable de s'être fait remettre ou délivrer des fonds par diverses personnes et d'avoir, par un ou plusieurs de ces moyens, escroqué tout ou partie de la fortune d'autrui ? »

LE JUGEMENT

Après cinquante minutes de délibération, le conseil rapporte un jugement affirmatif à l'unanimité sur les deux questions. En conséquence, par quatre voix contre trois sur l'application de la peine, Georges Quien est condamné à la **peine de mort**.

L'audience est levée.

Excursions aux pays libérés

Nous apprenons la création de la Société Française des Auto-Mails, qui a organisé un service automobile de grand tourisme pour la visite des champs de bataille et de l'Alsace-Lorraine. C'est un patriotique pèlerinage fait dans nos régions victorieusement libérées et dans les chères provinces reconquises.

Pour renseignements et prise de place, s'adresser à la Succursale de la Société Française des Auto-Mails, 26, cours du Chapeau-Rouge, Bordeaux.

AU SÉNAT

Les baux d'immeubles dans les régions envahies

Paris, 5 septembre. — Dès le début de la séance, le Sénat met en délibération le projet de loi réglant les droits et obligations résultant des baux d'immeubles atteints par faits de guerre ou situés dans les localités évacuées ou envahies.

Toute la séance est consacrée à entendre le très long exposé de **M. Henry Chéron,** rapporteur, et diverses observations développées par **MM. Debierre, Touron, Lucien Hubert** et le **garde des sceaux.** Après quoi, les vingt-cinq articles et l'ensemble de la loi sont adoptés. La loi devra être ratifiée par la Chambre.

Le Sénat s'ajourne à mardi prochain.

L'enquête sur la reddition de Maubeuge

Paris, 5 septembre. — Ce matin s'est réuni pour la dernière fois le conseil d'enquête sur la reddition de Maubeuge. Au cours de cette séance, le conseil a formulé ses conclusions, qui ont été recueillies par le général Demange, chargé de présenter un rapport au ministre de la guerre.

1re Edition BORDEAUX

Ravitaillement civil

Dimanche 7 courant, la municipalité fera vendre des oignons, des carottes, des pommes de terre, du beurre frais et des fromages dans les marchés habituels et aux prix déjà fixés.

Faux commissionnaire

S'étant fait passer pour commissionnaire, un individu a réussi à s'emparer de la malle de Mlle Jeanne Barthe, âgée de cinquante et un ans, cuisinière, rue Borie, 63. Il y avait dans cette malle 525 francs en billets de banque et des effets d'habillement représentant une valeur de 600 francs.

Assailli et volé

Quatre nègres inconnus ont assailli, rue de la Benauge, M. Hector Jougla, habitant la même rue, numéro 100, et lui ont volé un portefeuille contenant une certaine somme et divers papiers.

Des vols

On a volé :

Une somme de 85 francs, dans le veston de M. Armand Laboyrie, ajusteur, cours d'Albret, 53.

Une montre en or, de dame, d'une valeur de 170 francs, au préjudice de Mlle Elise Thammoy, brodeuse, rue du Petit-Goave.

Une garniture en drap rouge fin brodé dans l'église Saint-Bruno où elle était fixée au socle de la statue d'une vierge.

Trop violent

A la suite d'une discussion, vendredi soir, un individu connu dans le quartier Mériadeck sous le prénom de Daniel

HERNIE

MEMBRE DU JURY et HORS CONCOURS

« La nouvelle pelote anatomique **A COMPRESSION SOUPLE** de **M. Glaser**, de Paris, 63, boulevard Sébastopol, est la seule qui maintienne d'une façon radicale et sans aucune gêne les hernies les plus volumineuses et les plus rebelles. » — (Dr Pierre BARBIER, lauréat de la Faculté de médecine de Paris, ancien externe des hôpitaux de Paris.)

Basée sur des données précises, la nouvelle pelote anatomique à COMPRESSION SOUPLE triomphe de toutes les difficultés et résout ce difficile problème d'un appareil parfait. Sanctionnée par le corps médical lui-même, la nouvelle pelote adaptée à l'appareil SANS RESSORT de M. GLASER, c'est le dernier progrès de la science herniaire.

VOICI DES PREUVES

29-6-19

Monsieur Glaser,

Grâce à votre nouvel appareil sans ressort, ma hernie, qu'aucun bandage n'avait pu maintenir, est aujourd'hui radicalement immobilisée et je me livre aux travaux les plus fatiguants sans éprouver la moindre gêne. Je recommande à tous ce merveilleux appareil et je vous autorise à publier ma lettre. Remerciments. — Jean BAUGIER, à Listrac-de-Durèze, par Pellegrue (Gironde).

JE SUIS GUERI ! C'est l'affirmation de toutes les personnes soussignées atteintes de hernies, après avoir porté le nouvel appareil SANS RESSORT de M. GLASER, le réputé spécialiste de Paris, 63, boulevard Sébastopol.

Ce nouvel appareil, grâce à de longues études et de nouveaux perfectionnements, assure séance tenante la contention parfaite des hernies les plus difficiles, les réduit et les fait disparaître.

M. Baptiste PROYOUX, 77, rue de Périgueux, à Angoulême (Charente).
M. Bernard DUFOUREAU, 14, rue St-Pierre, à Orthez (Basses-Pyrénées).
M. Antoine PRAUD, à Biar, commune de St-Hippolyte, par Tournay-les-Charentes (Charente-Inférieure).

Désireux de donner aux malades une preuve immédiate de ce résultat, garanti d'ailleurs par écrit, M. Glaser invite toutes les personnes atteintes de hernies, efforts, descentes, à lui rendre visite dans les villes suivantes, où il fera gratuitement l'essai de ses appareils. Allez donc tous à :

Blaye, 7 septembre, hôtel Bellevue.
Lesparre, 8, de 10 h. 1/2 à 3 h., h. Lion-d'Or.
Libourne, 9 septembre, hôtel Loubat.
BORDEAUX, 10 et 11 septembre, hôtel Moderne, 7, r. Buffon, près le cours Tourny.
Confolens, 12, à partir de 11 h., h. de Vienne.
Cognac, 13 septembre, hôtel de Londres.
Angoulême, 14 et 15 sept., hôtel des Postes.
Périgueux, 16 sept., hôtel des Messageries.
Bergerac, 17, hôt. de Londres et Voyageurs.
La Réole, 18 septembre, Grand-Hôtel.
Bazas, 19 septembre, hôtel du Lion-d'Or.

L'éminent aide de M. Glaser recevra à :

Poitiers, mardi 9 et le 10 sept., hl du Palais.
Niort, 11 septembre, hôtel de la Brèche.
Brive, jeudi 18, de 8 h. à 6 h, et le 19, de 8 heures à midi, hôtel de Bordeaux.
Argentat, lundi 22 septembre, jusqu'à 2 h. 30, hôtel Notre-Dame.

Brochure franco sur demande. Ceintures ventrières pr déplacement de tous organes.

LA ROSEE BORDELAISE remplace le **VIN** Essai pour 120 lit. Pco 7 fr.75
RESTIAUX, 111, Rue Saint-Antoine — PARIS

HYALOMIEL
Gelée à base de Glycérine et de Miel anglais.
SANS RIVAL pour la PEAU
Gde Tube 2f25. Parfmie HYALINE, 37, Fg Poissonnière, Paris.

VOIES URINAIRES
Blennorragie, Suintements, Filaments, Cystite, Prostatite,
SYPHILIS Chancres, Boutons, Plaques, Ulcères, etc.
GUÉRISON ASSURÉE à tous les DÉSESPÉRÉS
par nouveaux traitements faciles à appliquer par le malade seul.
FORCE VIRILE rendue à tout âge aux **IMPUISSANTS**
LABORATOIRE des SPÉCIALITÉS UROLOGIQUES
22, Boulevard Sébastopol, 22, PARIS

Bâches BESSONNEAU-ANGERS

Soc. Anon. des Filatures, Corderies et Tissages d'Angers
CAPITAL : 20.000.000 de francs
FILS, FICELLES, CORDAGES, FILETS et TOILES

La BACHE BESSONNEAU est établie en matières de premier choix qui en assurent la solidité et l'usage durable

SON APPRÊT SPÉCIAL N'A PAS POUR BUT DE TEINDRE LA TOILE, MAIS BIEN D'EN RENDRE L'ÉTANCHÉITÉ PARFAITE

MAISON à PARIS
29, Rue du Louvre, 29

Soc. Anon. des Câboleries et Tréfileries d'Angers
CAPITAL : 7.500.000 francs
CABLES - FER et ACIER pour TOUS USAGES

La BACHE BESSONNEAU est entièrement fabriquée dans nos Usines d'Angers (Filature, tissage, apprêt et confection

BON MARCHÉ RÉEL
LIVRAISONS RAPIDES

Agents Régionaux : SÉRIS, 8, cours d'Alsace-Lorraine, Bordeaux ; LOUGHLAN, 30, rue des Colis, Angoulême.

ATTENTION !
Seule méthode approuvée à l'Académie de Médecine

HERNIE

CHUTE de la MATRICE - DÉPLACEMENTS des ORGANES
PAS DE DANGER D'ETRANGLEMENT. — PAS D'OPERATION

En consultant **M. ADOR, premier spécialiste** de **PARIS**, vous comprendrez pourquoi vous devez définitivement **guérir sans bandage gênant**, c'est-à-dire : sans ressort, sans sous-cuisse et souvent sans pelote.

Ce célèbre praticien, **unique** par ses principes, recevra lui-même à :

BORDEAUX, dim. 7, mardis 9 et 16, vendredi 12 septembre, 95, rue Ste-Catherine.
Castillon, lundi 8 sept., hôt. de la Boule-d'Or.
La Rochelle, mercr. 10 sept., hôt. de France.
Rochefort, jeudi 11 sept., hôt. Grand-Bacha.
Cognac, samedi 13 sept., hôtel de Londres.
Châteauneuf, dim. 14 sept., hôt. Soleil-d'Or.
Angoulême, lundi 15 sept., hôtel 3-Piliers.

Le maître spécialiste et premier applicateur de **M. ADOR** recevra gratuitement à :
Pau, lundi 8 septembre, hôtel des Pyrénées.
Oloron, mardi 9 sept., hôtel de la Poste.
Blaye, mercredi 10 sept., hôtel du Médoc.
Niort, jeudi 11 sept., hôtel de la Brèche.
Jonzac, vendredi 12 sept., hôtel de l'Ecu.
La Réole, samedi 13 septembre, Grand-Hôtel.
Agen, dimanche 14 sept., hôtel du Midi.
BORDEAUX, lundi 15 sept., 95, r. Ste-Cath^ne.

Les personnes ne pouvant pas tout de suite se présenter doivent écrire, pour être satisfaites, à **M. Ador**, spécial. herniaire, 95, r. Ste-Cath^ne, **Bordeaux**, et 91, r. Abbé-Groult, **Paris**

EPILEPTIQUES
MAINTENANT VOUS GUERIREZ
N'HÉSITEZ PAS à demander au Laboratoire du Sud-Est à Saint-Priest (Isère) les preuves gratuites de la guérison de L'EPILEPSIE et MALADIES NERVEUSES même désespérées.

Epilepsie MALADIES NERVEUSES
Amélioration progressive et guérison
SOLUTION LAROYENNE 50 ans succès
Phie DUREL, 7, Bd Denain, Paris

Les Directeurs { G. CHAPOR, M. GOUHOUILHOU
Le Gérant, G. BOUCHON. — Imprimerie spéciale

Les Cycles Louis Clément
USINES à BOURDON-SEINE (100 av. de Jolly) LYON BORDEAUX
Se recommandent par leur Luxe Incomparable
MAGASIN DE VENTE ET D'EXPOSITION : 154 Avenue de Malakoff, PARIS.
Téléphone : Passy 86-01

EOZEMA **VARICES**
HEMORROÏDES **CONSTIPATION**
REINS **FOIE**
COLIQUES HEPATIQUES
ULCERES VARIQUEUX
RETOUR d'AGE
ESTOMAC
MAUVAISE CIRCULATION DU SANG
Guérison en 15 Jours
par les
Pilules de l'Abbaye de Clermont
VERITABLE JOUVENCE
BROCHURE et RENSEIGNEMENTS GRATUITS
Laboratoires Thézée à LAVAL (Mayenne)
et dans toutes les Pharmacies. Prix 5.50 (Imp. compris)
Ph. BOUSQUET, Rivière, 8, r. Ste-Catherine, Bordx

Peut-on se GUÉRIR de HERNIES ?
CHUTES DE MATRICES
REINS FLOTTANTS
DÉPLACEMENT des ORGANES

OUI, on peut se guérir sans avoir recours par elle-même, mais par ses suites.

Vous qui souffrez, n'attendez pas trop tard, **l'étranglement herniaire provoque la mort en quelques heures** dans des souffrances atroces, et cet étranglement peut se produire dès l'apparition de la hernie, sans qu'aucun malaise particulier ait annoncé son imminence.

Hernieux, songez que votre infirmité est pour vous un danger de mort permanent, qu'elle vous affaiblit et fera de vous un impotent à bref délai.

N'hésitez pas plus longtemps : **la méthode du célèbre spécialiste HITTEL, de Paris,** sans gêne aucune, sans rien changer à vos habitudes, fait immédiatement disparaître votre infirmité et **en assure la guérison définitive,** comme le prouvent les attestations suivantes :

« Mongauzy, le 12 avril 1919.

» J'étais atteint d'une hernie si grosse et si douloureuse qu'elle m'empêchait de marcher. J'ai vu **M. Hittel** le 8 février 1919, et je suis maintenant complètement guéri, malgré mon grand âge — j'ai 73 ans. Je désire faire connaître mon cas aux désespérés pour les engager à aller trouver celui qui m'a guéri.

» BOURBILLIÈRE (Pierre), à Mongauzy, par Lamothe-Landeron (Gironde). »

« Je, soussigné, ETCHEPARRE Pierre, à Banca, par Saint-Etienne-de-Baigorry, âgé de 52 ans, déclare avoir été guéri d'une très grosse hernie en peu de temps par **M. Hittel,** en qui j'avais placé ma confiance. »

N'hésitez donc pas plus longtemps quand votre vie est en danger, et venez consulter **M. Hittel** à :

Villeneuve-s/Lot, vendr. 19 sept., hôt. Gache.
Marmande, sam. 20 sept., h. des Messageries.
BORDEAUX, dim. 21 sept., r. d'Arès, n° 20.
Agen, lundi 22 septembre, hôtel du Midi.
Libourne, mardi 23 sept., hôtel de France.
Coutras, mercr. 24 sept., hôtel de la Paix.
Royan, jeudi 25 sept., h. de la Croix-Blanche.
Libourne, vendr. 26 sept., hôtel de France.
Ste-Foy-la-Grande, sam. 27, h. Grenouilleau.
Blaye, dimanche 28 sept., hôtel Bellevue.
Castillon, lundi 29 sept., h. de la Boule-d'Or.

Bureaux transférés à BREST : 45, rue du Château.

HERNIE
Chutes de Matrices

La dernière méthode Noël DEMEURE

l'habile **Spécialiste Herniaire de Paris,** celle qui obtient les meilleurs résultats dans le domaine expérimental du traitement des Hernies, la **seule qui procure sans gêne ni interruption de travail un soulagement immédiat,** la **guérison ou la contention définitive** des **Hernies** et **Descentes les plus grosses** et **les plus anciennes,** comme le prouve cette attestation s'ajoutant aux nombreuses guérisons obtenues :

5 août 1919. — Monsieur, après vingt-trois ans d'une existence atroce et m'être ruiné en traitements inutiles, la **METHODE Noël DEMEURE** m'a soulagé d'abord et enfin **GUERI** de ma Hernie. Je regrette d'avoir tant tardé à la suivre. Votre reconnaissant. A. Dufourc, à Sainte-Lanne (Hautes-Pyrénées).

Nous avons la **ferme conviction d'être utiles** à nos lecteurs en leur conseillant de suivre en **toute confiance la Méthode du Grand Spécialiste,** si connue et si appréciée dans notre région, visitée depuis plusieurs années, et où son renom grandit chaque jour.

HERNIEUX ! profitez du passage, à :
Fontenay-le-Comte, 7 sept., hôt. Fontarabie.
Saujon, lundi 8, hôtel de la Croix-Verte.
Libourne, mardi 9, hôtel de France.
Parthenay, mercrédi 10, hôtel Tranchant.
Rochefort, jeudi 11 septembre, hl de France.
Jonzac, vendredi 12 septemb, hôtel de l'Ecu.
Cognac, samedi 13 septemb, hôtel de l'Ecu.
Barbezieux, dimanche 14, hôtel Boule-d'Or.
Angoulême, lundi 15, hôtel des Trois-Piliers.
BORDEAUX, mardi 16 septembre, hôtel du Centre, 8, rue du Temple.
Périgueux, mercredi 17, h. des Messageries.
Montendre, jeudi 18, h. du Bœuf-Couronné.
Cémozac, vendredi 19, hôtel du Lion-d'Or.
Bergerac, samedi 20 sept., Grand-Hôtel.
Sarlat, dimanche 21 sept., hôtel Madeleine.
Castillon-s/-Dordogne, lundi 2, h. Boule-d'Or.
Orthez, mardi 23 septembre, hôtel Central.

Un collaborateur, **éminent spécialiste,** recevra également à :
Astaffort, lundi 8 septembre, hôtel Noguère.
Lectoure, vendredi 12, hôtel de France.
Tonneins, samedi 13 septembre, hl Central.
Auch, lundi 15 septembre, Central-Hôtel.
DEMEURE, 52, boulevard E.-Quinet, PARIS.

Indicateur P G
Chemins de Fer : MIDI - ORLÉANS - ÉTAT
Economiques et Départementaux
Pour le SUD-OUEST

COMMERCE COMPTABILITÉ LANGUES
Enseignement individuel par PROFESSIONNELS. Procédés modernes

ÉCOLE PIGIER

STÉNO-DACTYLO TRAVAUX PRATIQUES
Plus de 8,500 emplois offerts annuellement aux Ecoles Pigier

50-52, cours du Chapeau-Rouge, Bordeaux

SCIES à GRUMES
FIXES et TRANSPORTABLES
SCIES à RUBAN
SCIES CIRCULAIRES
ET MULTIPLES
MONTÉES sur BILLES
LIVRAISON RAPIDE
Établ^ts **SAVA**
40 à 46, rue Donissan, Bordeaux

Etudes de Me A. DURIEU, docteur en droit, avoué à La Rochelle, et de Me TUZÉBE, notaire à Surgères (Ch.-I.)

VENTE
PAR VOIE DE LICITATION
entre majeurs et mineur
par le ministère de Me TUZÉBE, notaire à Surgères.

Les 28 et 29 septembre 1919, à une heure du soir, à Chabosse, commune de Saint-Saturnin-du-Bois, en quarante-deux lots (sauf réunion), de la **Propriété de Chabosse,** située commune de Saint-Saturnin-du-Bois, canton de Surgères, comprenant : maison de maître et bâtiments d'exploitation d'une contenance approximative d'environ 60 hectares 53 ares 45 centiares.

Total des mises à prix : 129,595 francs.

Et le 4 octobre 1919, jour de samedi, à une heure du soir, à Surgères, en l'étude du dit Me Tuzébe, notaire, en deux lots (sauf réunion), de la **Propriété du Rocher,** marais de St-Louis, située commune de Muron, canton de Tonnay-Charente, comprenant notamment : maisons en ruines et diverses pièces de terre en nature de sol, motte et prés, d'une contenance approximative de 26 hect. 26 ares 50 cent.

Total des mises à prix : 36,000 francs.

Pour plus ample désignation des immeubles, consulter les affiches spéciales.

S'adresser pour les renseignements à Me A. Durieu, avoué à La Rochelle, et à Me Tuzébe, notaire à Surgères, chargés de la vente.

La Rochelle, le 3 septemb. 1919.
Signé : A. DURIEU, avoué.

Vente publique judiciaire
DE LENTILLES

En vertu d'un jugement du Tribunal de commerce de Bordeaux en date du 14 août 1919, il sera vendu aux enchères publiques, par le ministère de M. Charles DANGLA, courtier assermenté :

JEUDI 11 SEPTEMBRE 1919
à onze heures
dans un magasin situé à Bordeaux, 39, rue Ausone, **DEUX MILLE KILOS ENVIRON DE LENTILLES** d'Espagne.

Dispositifs chez le courtier, 25, rue Ausone. Téléph. 31.30.

Vente publique judiciaire

Le vendredi 12 septembre 1919, à 15 heures, dans un entrepôt situé 140, rue des Terres-de-Bordes, il sera vendu aux enchères publiques, par le ministère de M. E. SUSSAC, courtier assermenté, et pour compte de qui il appartiendra, suivant jugement du Tribunal de commerce en date du 26 août 1919 :

400 SACS SON DE FROMENT, ENVIRON 20,000 KILOS

Renseignements et dispositifs chez le courtier vendeur, à la Bourse, n° 1.

Bordeaux, le 5 septemb. 1919.
E. SUSSAC.

Vente publique judiciaire

Le jeudi 11 septembre 1919, à onze heures, dans un magasin situé 39, rue Ausone, il sera vendu aux enchères publiques, par le ministère de M. E. SUSSAC, courtier assermenté, et pour compte de qui il appartiendra, suivant jugement du Tribunal de commerce en date du 26 août 1919 :

6 SACS LENTILLES DE BOMBAY pesant environ 2,000 kilos; 5 sacs pois cassés pesant environ 500 kilos; 6 sacs graines de chènevis environ 400 kilos.

Renseignements et dispositifs chez le courtier vendeur, à la Bourse, n° 1.

Sous-secrét. d'Etat aux finances

Liquidation des stocks
BUREAU des DOMAINES
DE LA BRÈDE (Gde)
VENTE DE MULETS

Le jeudi 11 septembre 1919, à quatorze heures, à La Brède, place de la Halle, il sera procédé par le receveur des domaines à la vente aux enchères de **20 MULETS** provenant du 13e escadron du train.

Pour le droit de priorité et autres conditions, consulter les affiches.

Au comptant et 5 % en sus.

STYLOS
Réparations de porte-plume réservoirs de toutes marques. Vente en gros et détail de la grande marque Wilson Réal. — Maison LE BOURGEOIS, 3, cours de l'Intendance, 3, à Bordeaux.

COMPTOIR DES VENTES
61, rue Sainte-Catherine, 61 (1er)

1er AVIS
Le chai de vins de M. Ménard, 250, bd du Pr.-Wilson, est vendu à M. Ségur. Opp. à l'Agence.

1er AVIS
Le bar, 16 bis, r. de la Trésorerie, à M. Sabatier, est vendu à M. Guilmineau. Oppos. à l'Agence.

ÉPICERIE
VINS-CAVE-BAR MEUBLÉ
dans tous quartiers
et à tous prix.
61, rue Sainte-Catherine, 61 (1er).

EMBALLAGE
MEUBLES ET DIVERS
France et étranger.
LATOUR, 5, rue Leyteire, Bx.

SALIES-DE-BÉARN. A vendre un lot de futailles (demi-muids. — S'adresser au dépôt de la « Petite Gironde ».

VIGNES AMÉRICAINES
Plants greffés, soudés, sur porte-greffes les plus recommandés. Racinés 1202, 41 B, 420, Lot, etc. Producteurs directs. Rougé, Les Pellissons, près Génozac, Ch.-I.

OCCASIONS
Vêtements imperméables pour vendanges.
BACHES, CAPARÇONS
Vve LUBET, 23, quai Bourgogne. Téléphone 49-10.

HOTEL-CAFÉ à céder, gare Midi, situation rare, à enlever tout de suite, cause vieillesse.

ÉPICERIE et vins à céder sur gd cours, affaire rare, facilités. Lamothe, 221, r. Ste-Catherine.

FAISSONNATS livrés domicile par 25.
Chêne, 460 fr. le cent.
Friquets, 350 fr. le cent.
Pin, 330 fr. le cent.
Châtaignier, 310 fr. le cent.
A. Mauponie, 6, rue Bergeret, Bx

IMPORTANTE MAISON d'alimentation du Centre demande voyageur en titre, muni de sérieuses références. Si pas de la partie, s'abstenir. — Situation assurée. — Ecrire COMPTOIR D'ALIMENTATION GÉNÉRALE, 2, quai Tourny, 2, à BRIVE (Corrèze), qui convoquera.

GEORGES Livres industriels 8-10-12 Bd c. Pasteur

Etude de Me DENTRAYGUES, notaire.

A VENDRE aux enchères publiques, le 14 septembre 1919, à 14 heures, à Arcachon, boulevard Deganne :

10 chevaux, 4 landaus, 4 victorias, 4 coupés, 5 voitures diverses. Harnachements appropriés et matériel divers dépendant du fonds social « **ARCACHON-URBAINE** ».

Au comptant, 10 % en sus.

Pour tous renseignements, s'adresser : 24, boulevard de la Plage, à Arcachon, à Me Dentraygues, notaire.

Me DESPUJOLS, notaire, 7, place Tourny.

ADJUD. Ch. des Not., Bx, 1er octobre, à 13 heures : échoppes et atelier à Bègles, rue Sophie, 9. M. à prix : 28,000 fr. S'adr. au dit Me DESPUJOLS.

SOUS-SECRÉTARIAT D'ÉTAT DU RAVITAILLEMENT

VENTE AUX ENCHÈRES
par le receveur des domaines, le 11 septembre 1919, aux magasins AUCAMUS, 1, rue de Brazza, et le 12 septembre aux magasins GAFFINEL, 111, cours Balguerie-Stuttenberg, à 9 heures,
de **MARCHANDISES DIVERSES** : farines de maïs, farines avariées, céréales et légumes secs avariés, graines de lin.

Au comptant, 5 % en sus.

Pour renseignements, dispositifs et permis de visite, s'adresser à M. RICHER, réalisateur du ravitaillement, 73, cours Georges-Clemenceau, à Bordeaux.

SITUATION ASSURÉE
en apprenant
Sténo-Dactylo Anglais
INTER-OFFICE
52 all. de Tourny (1er étage) 52
Téléphone 9-61
975 emplois procurés cette année

CHAUDronniers, menuisiers, peintres en voiture, ajusteurs demandés. Usine Latécoère, r. rte de Royal, Toulouse.

A VENDRE : 6 batteuses trégnes, 1 batteuse grains. Ecr. ALBERT, 247, boulevard Albert-Ier, Bordx.

3 WAGONS PLATS
particuliers disponibles,
10 Tonnes, tous réseaux
Prix : Douze mille francs
GATUING, rue Loustau, BIARRITZ

Petit Café à vendre
S'ad. à M. Paul Brotreau, Royan

MENUISIERS, tôliers, peintres, garnisseurs demandés. DUFAU, 267, rue Judaïque, 267, Bx.

ON DEMANDE tourneurs et ajusteurs, munis de références d'au moins 3 ans d'avant-guerre, pour travaux de mécanique générale. Se présenter ou écrire, 26, ch. Roustaing, TALENCE (Gironde).

1er **AVIS** Mme Trécolle a vendu sa charcuterie, 9, r. de Berry, à M. Orreteguy. Dom. élu **Au Négociateur,** 66, r. la Devise.

1er **AVIS** Mme vve Dubois a v. s. épic.-comest., 10, r. St-Rémi, à Me vve Lafargue. Dom. **Au Négociateur,** 66, r. la Devise.

1er **AVIS** M. Urty a v. son bar-rest., 15, r. la Bourse, à Mlle Giovanni. Domic. élu **Au Négociateur,** 66, r. la Devise

2e **AVIS** Mme vve Ducourneau a vendu s. épic.-com., 30, r. 3-Conils, épx Ascione. Opp. **Au Négociateur,** 66, r. la Devise.

2e **AVIS** Mme Lagarde a vendu s. épic.-comest., 52, c. de l'Argonne, à épx Martin. Opp. **Au Négociateur,** 66, r. la Devise.

2e **AVIS** Mme vve Damour a v. sa cave de vins, 40, c. de la Somme, à épx Puyo. Oppos. **Au Négociateur,** 66, r. la Devise.

BAR s. gd cours. Rec. 200 f. p. j. On traite av. 12,000 comptt.

TABACS 50,000f. Pt loy. 72,000f.

HOTEL de famille plein cent. Rapp. 40,000f. Px 80,000f.
Le Négociateur, 66, r. la Devise.

Paul GALINIE
35, rue des Argentiers, Bordx.
Essieux, ressorts, boulons, bois cintrés, demande 2 employés connaissant la partie pour magasin et visite clientèle. Se présenter de 8 heures à 12 heures.

OUVRIERS, ouvrières, apprentis demdés. TENTES, BACHES, CAPOTES DE CAMIONS. H. Devallier, 77, c. St-Médard, Bdx.

PHOTO A. ESQUIRO
136, rue Sainte-Catherine, 136, dem. opérateur pour travaux industriels et une jeune fille pour le collage et repiquage.

A V. PROPRIÉTÉ
villa vide, 9 pièces, remise, pr, Bdx, tram, séjour agréable, grd jardin, arbres fruitiers, agrément, pr. cours d'eau, 35,000 fr. BRUN, 3, rue Margaux, 3, BORDEAUX.

PRETS SUR IMMEUBLES
signatures, toutes garanties; 18, rue Condillac, 18, Bordeaux.

A VENDRE turbine Fontaine. 110 HP, sous 3m20 de chute. Eugène Cardon, usine Malarode, Oloron-Ste-Marie, B.-P.

NATALIS
5, rue des Frères-Conils (face poste St-Projet) ACHÈTE ET VEND brillants, bijoux, argenterie ancienne et moderne, matières or, argent, platine, fourrures, robes, manteaux, linges.

20 ANS DE SUCCÈS
LOTION TUNISIENNE
SERVIANT-SARGET
74, cours de la Somme, Bordeaux

PASAGES
Le S/S ANTONIO partira, sauf imprévu, le 10 septembre.
S'adress. : Plantade et Quérellac, 6, c. Ch.-Rouge. Tél. 1201-2231.

Fret par camions-autos
1o On prendrait 4 tonnes, direction Nantes, point terminus;
2o On prendrait à Lyon, à partir du 12 courant : 50 tonnes de fret pour direct. Toulouse, Bordeaux, Tours, Angers, Nantes. Départ Lyon 3 fois par semaine.
S'adresser GARAGE AVON
28, place de la Victoire, 28, Bdx
Téléphone : 43.33

ON DEMANDE ouvrier teinturier connaiss. nettoyage. R. BERTIN, Périgueux (Dord.).

EMPLOYE connaissant à fond la langue et correspondance anglaise demandé par importante maison vins. Ecrire avec référ. à CATI, Agence Havas, Bordx.

A VENDRE Lot important de fûts vides, barriques et demi-muids en chêne. S'adresser MAHLER BESSE, 45, rue Camille-Godard, 45, Bordx.

ON DEMANDE des ouvrières et apprentis pour ateliers retouche et costumes tailleur A LA DAME BLANCHE, cours Victor-Hugo, 109, BORDEAUX.

Etude de Me MONGUILAN, notaire à Pau.
VENTE DE MEUBLES AUX ENCHÈRES. Mardi 9 septembre 1919, à 2 heures de l'après-midi et jours suivants, s'il y a lieu, à Meillon, près Pau, maison Sempé, vente de meubles anciens, tapis, tableaux, gravures, miniatures, porcelaines anciennes, vaisselle ancienne. Au comptant et 10 % en sus, plus la taxe luxe.

OCCASION, cause départ, torpédo 4 places, à vendre petit prix. 18, rue Jean-Soula, Bordx.

OUVRIERS tonneliers demdés, Laporte, r. de Macau, 2, Bdx.

2 GABARES A VENDRE
portant en lourd 55 et 70 tonnes au moins. S'adr. Le Renard, 25, av. des Thuels, Royan (Ch.-I.).

ATTENTION !!!
Le plus terrible acheteur de la région. Consultez-le pour l'achat de livres bibliothèques, musique tous genres. — JOURDE, 10, rue Duffour-Dubergier, 10, Bordx.

100 moteurs et dynamos
disponibles de suite, toutes puissances, courant continu et alternatif, vendus avec fiche essais et garantie. — MULLOT, ingénieur, 7, rue Montaigne, 7, Bordeaux.

Ex-s.-off. connais. compt., dact., opérat. financières, publicité, dde emploi maison commerce. Ecr. IRIS, Agence Havas, Bordeaux.

2me **AVIS** Mme Marchais, née Chagneau, a vendu le meublé, rue Ste-Croix, n° 45, à la personne désignée dans l'acte. Opp., 173, rue Ste-Catherine, Bx. **UNION DES PROPRIÉTAIRES.**

2me **AVIS** Mme Deschamps a vendu le bar, rue Sainte-Eulalie, n° 34, à Bordx., à M. Thomas. Oppositions reçues, 173, rue Ste-Catherine, Bx. **UNION DES PROPRIÉTAIRES.**

2me **AVIS** Mme Pommier a vendu le bar, rue Permentade, n° 60, à M. Delage. Opp. 173, rue Ste-Catherine, Bx. **UNION DES PROPRIÉTAIRES.**

A Crédit
Nous vendons dès à présent avec plus de six mois de crédit : des imperméables, phonographes, sacs de dames et de voyage, appareils photo, rasoirs de sûreté, instruments de musique, bicyclettes, le tout garanti neuf et de première qualité. Catalogue et renseignements gratuits. Ecrire : PARIS EN PROVINCE, 224, rue Marcadet, PARIS (18e).

HUILES et **SAVONS.** Vente directe aux consommateurs. Envoi tarif gratis à dem. **Jean Massebœuf, Salon,** B.-du-R.

10 HP Panhard 1914, torp. 4 p. état, à v. République, Caudéran. T. 23.21

SAVON de ménage « **le Flamant** ». Postal 10 k. 29f fco votre gare, 2 post. 10 k. 57 fr. cont. remboursm^t. Ecr. **Marius ARTAUD,** 10, bd Chave, Marseille

HUILES et **SAVONS.** Représentants dem., fortes remises. **A. Machy,** Salon (B.-R.)

HUILES, SAVONS. On demande représentant pour remises. **Boncour-Aubert,** Salon (B.-du-R.)

Pour créer affaires pr correspondance **CHEZ SOI** Ecrire G. GABRIEL, à Evreux.

ANGLAIS pr corresp. Ecr. **B. ROLLMER** (pr.), 15, r. Brochant, Paris. Méth. fac.

MEUBLES BAYLE
43-47, cours d'Albret
LE PLUS GRd CHOIX DE BORDEAUX
Livraison franco par Auto

POCHES EN PAPIER
ON DEMANDE des ouvrières sachant faire les poches en papier et dans toutes les catégories. Egalement des apprenties fillettes de 13 à 14 ans présentées par les parents. Bons salaires. Travail assuré toute l'année. 18, rue Dom-Devienne, 18 (près l'abattoir), à Bordeaux.

A VENDRE en totalité ou par parcelles terrains d'agrément et de rapport, à Ste-Germaine, en face du Stade bordelais. Facilités de paiement. — S'adresser à Me ADENIS, notaire, 102, rue Sainte-Catherine, Bdx.

Malades abandonnés
Demandez guérison à l'Abbé MAZEL rue Agathoise, 30, Toulouse

Scieries, outils à bois
Locos, batteuses. Achat et vente. L. Marboutin, Marmande (Lot-G.). Le lundi, café Tortoni, Bordx.

Réparations Autos
GUILLOT, 61, r. de Tauzia, Bx.

FIL DE FER barbelé clôtures. HENAULT, Libourne (Gde).

Barriques vidanges bon état. Vaysse, r. des Chais, Libourne

ACHAT A GROS PRIX
mobiliers modernes et anciens. Labarraque, 14, cours d'Albret.

Barriques vidanges prêtes contenir. — Henault, Libourne.

J'ACHÈTE meubles, laines, plumes ou débarras, etc. — Ecrire : E. MAZET, 8, r. Caverne-Lautour, Bx.

300 BARRIQUES BORDELAISES vidange à vendre. Vaysse rue des Chais, Libourne.

A V. 80 perceuses sensitives, 15 tours paral. mot. élect. Weber, 11 bis, rue de la Gare, Bordx.

GÉRANTE demandée pour le Sanatorium de Trespoey, à PAU. Références exigées. — Ecrire au directeur.

ACHAT vestiaire, linge, meubles, or, argenterie, etc., reconnaissance du Mt-de-Piété. PETIT, 9, rue Ste-Catherine, Bx.

SAGE-FEMME herbte 1re cl., Mme CHATAGNAUD, 47, r. Ste-Catherine, Bx, rec. pens. Consult.

SAGE-FEMME 1re cl. rec. pens^ne Mme G. SABOUREAU. Consult. 95, r. Porte-Dijeaux, Bx.

SAGE-FEMME 1re cl. reçoit des pens., se charge enfants, mais seule. Pas d'enseigne, jardin. Mme Claverie, **ALLÉES DAMOUR, 39**

SAGE FEMME 1re cl., bon. pension dep. 90 f. Mme Clisson 114, ch. Doumerc, Bx-St-Augustin

SAVONS DE MÉNAGE
RECOMMANDÉS
Qualité n. 1, le postal..... 34 fr.
Qualité n. 2, le postal..... 26 fr.
franco gare cont. rembt.
Prix spéciaux pour le Gros
HUILE SUBLIMÉ
Le litre ..... 6 fr.
Représentants demandés.
Conditions avantageuses
SAVONNERIE J.-A. BERTRAND
Avenue Michelet
SALON (Bouches-du-Rhône)

HUILES, SAVONS CAFÉS, SUCRE
Adressez-vous
Robert BART : SALON (B.-d.-R.)

ATELIER D'ÉLECTRICITÉ
11, rue J.-J.-Rousseau, Bordeaux
Matériels et Installations
Toutes puissances, Toutes applications
DYNAMOS, MOTEURS, ALTERNATEURS
GROUPES ÉLECTROGÈNES disponibles
Allo... Allo... 44.05

DETECTIVE AMERICAIN
Renseignements personnels et commerciaux pour toute l'Amérique. Ecrire I. DAVIS, 61, cours Georges-Clemenceau, Bordeaux.

50 fr. à qui procurera appart. vide 3-5 pièces ach. meubl. Ec. GERALA, Ag. Havas, Bordx.

ACHETERAIS, ouerais local St-Michel, Ste-Croix, Capucins. Ec. Normas, Ag. Havas Bx

50 fr. récomp. à qui procurera appart. ou maison vide 8 pièces, quartier Judaïque. Disponibl. immédiat. ou proch. Ecr. : MANIER, Ag. Havas, Bordeaux.

BONIFLOR
est le Roi des Cafés

Suis vendeur cuves et foudres chêne état neuf. Ecrire à F. AUGER, St-André-de-Cubzac, Gde

Acheteur mais. bourg. vde centre. Ec. Parsac, Ag. Hav., Bx.

ON DEM. à louer magasin vide avec appartement. — Ecrire : LOUDAS, Ag. Havas, Bordx.

ON DEMANDE à louer villa ou petite propriété environs de Bordeaux, avec gaz et électricité. — Faire offres à INES, Agence Havas, Bordeaux.

ACHETERAI petite propriété d'agrém^t Libournais, compr^t maison 6-8 pièc., arbr., fruits, rombr., jard. peu ou pas, vignes si possible, bords rivière. Ec. RUSSEL, Ag. Havas, Bordx.

ACHETERAIS chien loulou Sibérie gris, attendrais portée. Ec. PERAS, Ag. Havas, Bordx.

PALAIS DU MOBILIER
30 et 32, rue du Mirail
AMEUBLEMENTS tous genres
Livraison franco Auto.

On dde appt de 4 à 5 pr ménage sans enf. de Bx, quart. gare Midi Ec. Lacassagne, Terminus, Poitiers

DAMES aisées exc. réf. prendrait dette sure au moins 5 a., pens. ou petite dot. Ecr. : FADY, Agence Havas, Bordx.

MARIAGE Mr., 45 a., cél., bien vélic. ép. assur. agr. sit. à dlle ou veuve aim. vie camp., ay. prop. ou 30,000 fr. Ecr. t. conf., DARIES, Agence Havas, Bordx.

MEUBLÉ serais acheteur meublé jusqu'à 10,000 francs. Ecr. KALMIT, Ag. Havas, Bordeaux.

PORT DE BASSENS
Mr sur place, très actif, s'occuperait récept., expéd. marchandises, transports, commiss., etc. Ec. Barlaus, Ag. Havas, Bordx.

RABOTEUSES
DEGAUCHISSEUSES
MORTAISEUSES
A. MICHOT, 52, cours PASTEUR, Bordx

BILLARD et tous accessoires, deux lustres à 3 branches, cours Victor-Hugo, 130, au café.

SCIERIES Les lames de scies-rubans et circulaires BAZIN sont les meilleures. Livr. rapde. Env. commandes à M. Castet, agt p. le S.-O., à Pauillac (Gde).

2e AVIS. Les épx Roldan ont v. 2 bar-meub., 13,

Grands Magasins DEWACHTER

COSTUMES pour HOMMES & JEUNES GENS — BEAUX TISSUS FAÇON SOIGNÉE COUPE ÉLÉGANTE — *Nos Séries RÉCLAME* **200f - 150f - 95f**

VESTONS ALPAGA entièrement doublés du même..... 49 fr. | **PANTALONS BELLE TOILE KAKI** unie ou rayée..... 25 fr.

COSTUMES pour HOMMES sur Mesure, façon grand tailleur, coupe garantie, tissus anglais... **250f** || **COSTUMES** ENFANTS en jersey.. **35f** | MARIN américain toile rayée.... **29f** | NORFOLK toile kaki.. **39f**

AUX DAMES DE FRANCE

BORDEAUX — *Réclame du Lundi 8 Septembre 1919* — BORDEAUX

CHAPELIER velours piqué, toutes nuances, pour Dames et Jeunes Filles. *Voir notre assortiment à l'étalage.* Le chapelier **18f 50**

Très belle **TÊTE D'AUTRUCHE** frisure boule, duvet premier choix, très beau noir... La tête **12f »**

PALETOT laine belle qualité, bande grattée formant col, tous les coloris mode..... Le paletot **79f »**

BLOUSE kimono en joli crêpe de Chine, col mode et gilet ornés jours et boutons nacre. Se fait en blanc, noir, marine et nuances nouvelles.. La blouse **17f 50**

JOLI COLLET marabout, duvet extra, orné nœuds ruban, noir taupe, naturel..... Le collet **19f »**

JUPONS en belle moirette, volant plissé nouveau. Se fait en noir, noir et blanc et rayures fant. Le jupon **12f 50** Le même, en satin tout soie, en noir et nuance mode..... Le jupon **19f 50**

SATIN CACHEMIRE pour blouses et costumes, en marine, noir et teinte mode, largeur 100 c/m. Le mètre **12f »**

PARAPLUIES taffetta soie lisière fixe, monture paragon, fourreau fronfrou, avec poignées dernière nouveauté, pr Dames et Messieurs. Le parapluie **17f 50**

SERGE pure laine décatie, pour robes et costumes tailleur, en noir, marine et nuances mode, larg. 125/130. Le mètre **18f »**

PANTOUFLES feutre noir et marine, semelle feutre blanc du 35 au 40. ..... La paire **3f 75**

PANTALONS pour Hommes belle draperie fantaisie, coupe et façon soignées..... Le pantalon **37f »**

COUVERTURES laine marengo :

Dimens.	130×180	155×205	175×220	200×235
Prix.....	22f 50	27f 50	31f 50	36f 50

ECHARPES tricot laine fantaisie, forme cache-nez très nouveau, nuances mode. L'écharpe **29f »**

BAS pour Dames en fil noir mercerisé, maille mousseline fine... La paire **6f 50**

MOUCHOIRS blancs, batiste fine, ourlets à jours, initiale brodée à la main..... La demi-douzaine **3f 90**

CHEMISES pour Hommes en zéphir anglais belle qualité, plastrons à plis, sans col, rayures fantaisie, coloris assortis..... La chemise **11f »**

EAU DE COLOGNE de May Rose, 75°, parfum recommandé

Litre	1/2 litre	1/4 litre	1/8 litre
15f »	8f 50	4f 75	2f 75

RAMETTE papier anglais fort, format 1/2 commercial, uni, bâtonné et quadrillé..... La ramette **2f 70**

BOITES papier à lettre "Pour la Victoire", vergé anglais, contenant 50 feuilles et 50 enveloppes opaques. La boîte **2f 25**

A PROFITER UN LOT **GOBELETS** demi cristal uni, mince, forme conique ou cylindrique. La pièce **0f 75** La douzaine **8f 50**

RASOIR mécanique, lame double tranchant, monture métal nickelé, livré en écrin façon cuir, avec 6 lames de rechange. Le rasoir **6f 90**

PINCES universelles tout acier fondu garanti, pour mécaniciens et électriciens, longueur 0m20..... La pièce **4f 90**

ENCAUSTIQUE des Palais, à la cire et à l'essence de térébenthine, garanti pur, pour meubles et parquets. La grande boîte **5f 90**

PANIERS à vendange, avec anse bois, longueur 0m45.... La pièce **1f 50**

SÉCATEURS à vendange tout acier, ressort comtois, longueur 0m18..... La pièce **1f 35**

IMPERMÉABLES

LA PLUS IMPORTANTE MAISON ANGLAISE DE MANTEAUX POUR DAMES MESSIEURS ENFANTS

DEMANDEZ notre TARIF ILLUSTRÉ

JAQUETTES JERSEY LAINE ou SOIE POUR DAMES

A. A. TUNMER & Co

Succursale de BORDEAUX : 96, rue Ste-Catherine

PETIT-PARIS

BORDEAUX

Occasions du Lundi 8 Septembre 1919

Gentille **BLOUSE** chemisier flanelle rayée, dispositions nouvelles, boutons boules, forme mode, coloris très variés. Valeur 13f. Réelle occasion, Lundi, la blouse **9f 90**

CHEMISE de jour pour Dames, madapolam sans apprêt, façon et feston main, article d'usage..... En profiter, la chemise **8f 90**

PANTALON shirting fort, volant festonné, points riches..... Le pantalon **6f 50**

TABLIER Femme de Chambre madapolam belle qualité, ourlet du bas surmonté de cinq plis, bavette à plis et entre-deux brodé, bretelles modèle coquet. Valeur 8f 50. Sans précédent, Lundi, le tablier **6f 75**

BAS pour Dames fil mousseline, maille transparente, très belle qualité, noir grand teint. Valeur 3f 75. En profiter, Lundi, la paire **5f 90**

CHAUSSETTES pr Hommes véritable fil d'Ecosse, maille fine entièrement diminuée..... Fin de série, toutes tailles, la paire **4f 50**

REDEMANDÉ

Nos **CHEMISES** pour Hommes tissu zéphir kaki-horizon, poignets mousquetaires. Valeur 16f 50. « Meilleur marché qu'en fabrique. » Jusqu'à épuisement, la chemise **9f 90**

COUVRE-LITS tulle application Luxeuil, avec volants, pour grands lits. Occasion à saisir, Lundi, le couvre-lit **36f 75**

TORCHONS essuie-verres, encadrement couleur.... A profiter, la douzaine **27f »**

SHIRTING très fin, sans apprêt, pour bonne lingerie d'usage, largeur 85 c/m. A profiter, le mètre **2f 40**

Fin de Série **CREPE DE CHINE** tout soie, largeur 100 c/m... Affaire exceptionnelle, Lundi, le mètre **10f 20**

AUTOLAVE

LA PREMIÈRE MARQUE FRANÇAISE

vaut beaucoup mieux que tous les savons et lessives

EN VENTE PARTOUT

LOUVRE DE BORDEAUX

LUNDI 8 SEPTEMBRE 1919

Grande Réclame de BLANC, LINGERIE, DENTELLES

AFFAIRES EXCEPTIONNELLES

Shirting renforcé, sans apprêt, pour lingerie d'usage, larg. 85. Le mèt. **2f 95** Qualité supérieure, le mètre **3f 40**

Percale fine, qualité extra, pour belle lingerie, larg. 85 c/m. Le mètre **3f 50**

Batiste d'Ecosse pour lingerie élégante, largeur 80 c/m..... Le mètre **3f 30**

Coton écru, pour draps, qualité lourde ; Largeur 130 c/m 100 c/m 88 c/m Le mèt. **4f 90 3f 90 2f 75**

Cretonne blanchie, pr draps sans couture, largeur 180 c/m. Le mèt. **9f 75**

Toile métis demi-blanc, pour draps sans couture, largeur 2m20. Le mètre, **19f 90** et **15f 90**

Toile blanche métis, pour draps : Largeur... 230 c/m 105 c/m Le mètre.. **15f 50 6f 90**

Toile pour torchons et essuie-mains, liteaux rouges. Largeur 65 c/m 60 c/m Le mèt. **2f 75 2f 65**

Draps cretonne écrue, article de très grand usage, surjets main :

	240×350	200×300	175×300
Le drap	37f 90	24f 90	17f 90

Draps toile de coton écrue, genre lourd, sans couture... Le drap 200×310 **27f 75**

Draps cretonne blanchie, sans couture..... Le drap 180×300 **29f 50**

Serviettes table demi-blanc, damiers variés.... La 1/2 douzaine **11f 50**

Serviettes table blanches, véritable linge des Vosges, damiers assortis. La 1/2 douzaine **18f 50**

Serviettes toilette œil-de-perdrix, à franges, belle qualité. La 1/2 douzaine **13f 50**

Serviettes toilette éponge, à franges, article très épais et souple. La 1/2 douzaine, **19f 50** et **16f 50**

Torchons cuisine ourlés, liteaux rouges : Dimensions... 65×90 60×90 La 1/2 douzaine **16f 90 14f 90**

Tabliers cuisine à plis, montés sur ceinture ; Bleu Ecru Le tablier... **4f 25 3f 50**

Mouchoirs ourlet piqué, vignettes couleur ou tout blanc. La 1/2 douzaine **3f 90**

Chemises sans col, pr Hommes, en flanelle coton, jol. disp. La chem. **7f 90**

Deux Séries Lingerie comprenant Chemises, Pantalons, Camisoles, garnies broderies ou feston... **9f 90** et **7f 90**

Lingerie pour trousseaux en madapolam, garnie broderie, feston ou dentelle fil, formes variées..... **12f 90**

Chemises Empire en madapolam renforcé, avec jours, forme grecque, pois brodés main, ourlet du bas à jour : La chemise, **12f 90** et **9f 90** Le pantalon assorti, **12f 90** et **9f 90**

Chemises américaines en coton à côtes 2/2, encolure garnie dentelle au crochet..... **5f 90**

Gilets très belle flanelle coton, encolure et manches festonnées, boutons nacre..... **4f 90**

Jupons discrets en flanelle coton rose, ciel, paille, mauve, garnis volant festonné..... **6f 90**

Serviettes hygiéniques, beau tissu éponge. La boîte de 6 **7f 90** La serviette **1f 10**

Corsets en coutil rayé ou broché, longs de hanches, garnis dentelle et ruban, avec jarretelles..... **12f 90** et **9f 90**

Corsets dernière création, bas de gorge enveloppant les hanches, en très beau broché soie, garnis dentelle, ruban et galon rococo, quatre jarretelles, lacet assorti..... **39f** et **29f »**

Broderie entre-deux et passe-ruban sur tissu souple, pour garnitures, trousseaux et layettes. Le mètre, **3f 90. 2f 90. 1f 95** et **1f 45**

Tulle point-d'esprit, grec, Alençon, pour lingerie et rideaux, grande largeur..... Le mètre **3f 45**

Dentelle entre-deux fil, torchon filet, valenciennes, pour lingerie, ameublement, travaux de dames. Le mètre, **0f 95, 0f 50** et **0f 30**

Dentelle entre-deux, torchon, pour lingerie... La pièce de 7 mètres **0f 95**

Vitrages guipure imitation, filet italien, haut. 5 mètres. La paire **10f 95**

Couvre-Lits guipure velours, dessins de style, très grande taille. Le couvre-lit **32f »**

AFFAIRES HORS COURS VENDUES AU RAYON

Couvertures molleton coton, qualité lourde, grands lits, défauts de fabrication. Soldées, la couverture **22f »**

Couvertures tricot écru, franges nouées, lits une place. Soldées, la couverture **16f 90**

Couvertures mi-laine grise supérieure, pour vendangeurs et lits une place. Exceptionnellement, la couverture **6f 95**

Caleçons pour hommes, flanelle coton, rayés..... Le caleçon **7f 90**

Boutons nacre belle qualité, pour flanelles ou lingerie. Les trois douzaines **1f 25**

SAMARITAINE

BORDEAUX. — 24, 26, 28, 30, rue Sainte-Catherine. — BORDEAUX

VÊTEMENTS de SPORT et de VOYAGE

COSTUMES pour HOMMES sur belles draperies, forme droite ou croisée, coupe mode..... Réclame **125f, 95f**

VESTONS Alpaga doublés du même. Réclame **59f, 49f. 39f** | **PANTALONS** toile kaki. Réclame **20f**

COSTUMES Sport en toile kaki Réclame, **85. 65f** | **COSTUMES** coutil. Réclame **55f**

COSTUMES Enfants en jersey tiss nuances.... Réclame **49f. 39f. 29f** | **COSTUMES** Enfants jersey. Réclame **22f**

ROBES crêpe de Chine, façon haute nouveauté, toutes nuances. Réclame **155f**

COSTUMES TAILLEUR sur belle draperie, coupe nouvelle, noir, marine, et nuances mode. Réclame **125f**

VETEMENT de voyage sur gabardine laine, façon tailleur, beige, gris, noir, marine et bordeaux..... Réclame **135f**

PALETOTS laine ou soie, modèles nouveaux, tous coloris..... Réclame **95f, 69f, 59f**

ROBES tricot laine, garnies grand col, orné rayures. Réclame **155f, 135f**

SOLDES FIN DE SAISON

UN LOT COSTUMES TAILLEUR sur toile unie ou fantaisie. Sacrifiés **19f** | **ROBES** voile coton Fin de séries. Sacrifiées **39f, 25f**

OLD ENGLAND

TAILLEUR DE 1er ORDRE

G. FAUX AND SON, ENGLISH TAILOR, 114, cours d'Alsace-et-Lorraine, Bordeaux

VÊTEMENTS IMPERMÉABLES

CAOUTCHOUCS ANGLAIS ET GABARDINES

LA PLUS IMPORTANTE SPÉCIALITÉ

MAGASIN VERT

BLANC LUNDI 8 Septembre 1919 LINGERIE

Shirting renforcé, sans apprêt, qualité extra, largeur 85 c/m. Le mètre **2f 95**

HORS COURS

Batiste chiffon coton jumel, pr lingerie fine.... Largeur 90 c/m, le mètre **3f »** Largeur 80 c/m, le mètre **2f 35**

Serviettes toilette nids d'abeilles, bonne qualité. La 1/2 douz. **11f 75**

Mouchoirs vignette, tissés et fantaisie. La 1/2 douzaine **4f 95**

Draps cretonne écrue, qual. forte, façon soignée. Dimensions 200×300 160×300 Le drap.... **24f 50 16f 50**

AFFAIRE REMARQUABLE

Flanelle de santé blanche, pour gilets, bonne qualité, irrétrécissable, largeur 80 c/m..... Le mètre **6f 90**

Torchons forte toile, liteau rouge, dimens. 60/90, ourlés. La 1/2 douz. **13f 50**

Couvertures pour Vendangeurs, mi-laine grise. La couverture, **9f 50** et **6f 90**

Chemise de jour en bon madapolam, feston sur pièce ou garnie Cluny..... La chemise... **7f 90** Le pantalon.. **6f 90**

Chemise de jour forme empire, en belle batiste d'Ecosse, bord mat, jour et broderie main..... La chemise... **16f 75** Le pantalon.. **18f »**

Chemise de jour forme empire, en crêpon blanc, ciel et rose, broderie chainette..... La chemise **7f 90**

Chemise de nuit en crêpon blanc, ciel, rose mauve, forme kimono, garnie jours broderie main et bord mat. La chemise **16f 50**

AFFAIRE REMARQUABLE

Tulle point d'esprit blanc, pr ameublement, très belle qualité, larg. 180. Le mètre **4f 45**

Tulle très fin pour lingerie et garnitures, en blanc qualité supérieure, largeur 120 c/m., exceptionnel..... Le mètre **5f 25**

Dentelle et entredeux pour ameublement, imitation, fil, dispositions spéciales.

Hauteur...	10 centimètres	6 centimètres
Le mètre..	0f 90	0f 60

Dentelle et entredeux imitation valenciennes, belle qualité.

Hauteur...	11 centimètres	6 centimètres
Le mètre..	0f 90	0f 50

Dentelle et entredeux fil pour lingerie, dessins assortis, occasion à saisir. Le mètre **0f 25**

Chemise pour Hommes, flanelle coton qualité forte, grand choix de dispositions, plastron plis, sans col... La chemise **12f »**

Chemise pour Hommes, zéphir renforcé fond blanc, rayé bleu et beige, plastron plis sans col avec poignets. La chemise **10f 50**

Chemise pour Hommes, percale belle qualité rayée noir, bleu, mauve, plastron plis, sans col, avec poignets. La chemise **12f 75**

Gilets en flanelle blanche irrétrécissable pour Hommes, toutes tailles.

Le gilet sans manches..... **10f 50**
Le gilet 1/2 manches..... **12f 50**
Le gilet manches longues..... **14f 50**

OCCASIONS REMARQUABLES

NEW SCOTLAND

B. DEMICHEL & Co, 24, rue Judaïque, BORDEAUX

Ouverture Sensationnelle Lundi 8 Septembre

VÊTEMENTS Imperméables Anglais

CAOUTCHOUCS ANGLAIS ET GABARDINES

La plus grande Spécialité

pour DAMES, MESSIEURS et ENFANTS

Rien que du vêtement imperméable

PRIX DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE

Ouverture Sensationnelle Lundi 8 Septembre

PRIME Le délicieux **PARFUM D'ISLAM** avec son coffret — A TOUT ACHETEUR —

VENTE DE SUCRE

LE DÉPOT CENTRAL DE RAVITAILLEMENT DE L'ARMÉE AMÉRICAINE met en vente ses STOCKS d'alimentations à des prix intéressants : sucre d'Egypte scié morceaux, 220 fr. les 100 kilos, franco gare, destination par caisse de 50 kilos. Adresser immédiatement les commandes à la Direction en joignant la moitié du montant des commandes à faire, le solde dans la huitaine qui suit la livraison.

M. PONS, directeur

23, rue de la Tour-d'Auvergne, Paris

Vêtements Imperméables

CAOUTCHOUCS & GABARDINES

MAISON FARET

Cours Pasteur, 69 et 71, Bordeaux

BANQUE JULES MOLINA

2, Cours Intendance, Bordeaux

ACHATS et VENTES DE BONS DE LA DÉFENSE NATIONALE

Livraison immédiate

DES OBLIGATIONS DE LA VILLE DE PARIS 1919

Gros lot : UN MILLION — 6 tirages par an

OBLIGATIONS CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT 5 % l'an

PARIS-BORDEAUX

146, cours Victor-Hugo, Bordeaux

RÉCLAME DU LUNDI 8 SEPTEMBRE 1919

MISE EN VENTE EXCEPTIONNELLE

« ARTICLES DE MÉNAGE »

BALAI soie pour appartements, fabrication soignée..... Le balai emmanché **6f 75**

UN LOT DE CASSEROLES fer-blanc à queue rivée :

Diamètre	20	18	13 c/m
Prix en réclame	2f 25	1f 75	0f 75

CAFETIERES à filtre, fer-blanc fort, pour 6 tasses..... En réclame **2f 90**

CINTRE porte-habits en hêtre poli, monture cuivrée..... En réclame **0f 20**

MOULIN à café, hêtre verni n° 2, intérieur acier, article soigné..... En réclame **5f 95**

UN LOT DE COUTEAUX pointus pour cuisine, acier trempé, manche hêtre verni, deux rivets..... Le couteau, en réclame **0f 50**

PINCE à linge, bois blanc poli, monture ressort galvanisé ne rouillant pas. La douzaine, en réclame **0f 45**

SERIE DE PLATS ronds, creux, en porcelaine à feu, du 5 au 10. Les six plats, en réclame **7f 95**

BOLS à bouillon ou café, porcelaine blanche de Limoges, grande taille. En réclame **2f 45**

LAMPES de bureaux, pied rond cuivre poli, toupie cristal taillé, bec 14 lignes. Occasion, en réclame **11f 75**

LAMPES à essence, fer-blanc poli, intérieur feutre..... En réclame **2f 95**

RECHAUD alcool, fer-blanc poli, à crémaillère, supports fer..... En réclame **2f 95**

LAMPES cordon cuivre poli, bec 14 lignes, fabrication soignée..... En réclame **6f 50**

A PROFITER

UN LOT COUVERTURES grises mi-laine, pour vendangeurs :

Tailles	230/260	190/230	180/220	160/220
Prix en réclame	18f »	16f »	13f »	11f »

COUVERTURES coton Pastel légèrement défraîchies, Tailles 230/260 190/230 180/220 160/220 Prix en réclame **42f » 33f » 27f » 25f »**

Les prix étant absolument exceptionnels ne seront maintenus que ce jour seulement.

VOIR TOUS CES ARTICLES DANS NOS ÉTALAGES RUE HONORÉ-TESSIER

—14— Rue Mably BORDEAUX — A. ROBIER — —6— Rue Michel-Montaigne BORDEAUX

Produits à la marque "FÉLIX POTIN"

LUNDI 8 SEPTEMBRE 1919

CAFÉ bon mélange..... Le 1/2 kilo **4f »**
CAFÉ extra-supérieur ..... Le 1/2 kilo **6f »**
HUILE D'OLIVE extra..... Le litre **6f 70**
SARDINES Marie-Elisabeth. La boîte **1f 25**
VERMOUTH français..... La bouteille **7f 25**
MORUE extra..... Le 1/2 kilo **1f 80**
GRAISSE pur porc ..... Le 1/2 kilo **3f 50**
CAFÉ mélange supérieur ..... Le 1/2 kilo **5f »**
CAFÉ vert, mélange riche..... Le 1/2 kilo **4f 50**
ALCOOL à brûler..... Le litre **2f 50**
SARDINES 1/4 Les Favorites. La boîte **6f 50**
SAINT-RAPHAEL quinquina. Le litre **6f 50**
FILETS d'Anchois..... La boîte **1f 10**
CHOCOLAT Cadbury's..... La tablette **2f 50**

CACAO sucré, 50 0/0 sucre, 50 0/0 cacao. Les 250 gr., **1f 75**. Les 500 gr., **3f 40**. Le kilo **6f 70**

SAVON anglais extra pur, très avantageux, en barres, bien sec, bon pour les lainages, ayant pesé étant frais.. 1 kilo environ, la barre, **3f** et **3f 25**.

Demander nos PRIX spéciaux pour Vendanges

LIVRAISON A DOMICILE — Téléphone 13.46

FORCES INCONNUES

RAYONNANTE, expédiées à l'essai, vous pouvez soumettre une personne à *votre volonté*, même à distance. Dem. à M. STEFAN, 92, Bd St-Marcel, Paris, son livre N° 36. GRATIS

Vous aurez un Teint Merveilleux avec la **CRÈME DE MAI** et la POUDRE DE RIZ « En vente partout. — Gros : CHAVIGNEAU & Cie **FLEUR DE MAI** à NIORT (Deux-Sèvres) et 37, passage Jouffroy, PARIS

PATINS, SEMELLES et TALONS CAOUTCHOUC "NATIONAL"

Première Marque Française

REFUSEZ LES IMITATIONS

Exigez la Marque "NATIONAL"

EN VENTE PARTOUT

MAGASINS - CHAUSSURES - BAZARS - QUINCAILLIERS

Bureaux et Usines à OULLINS (Rhône)

Dépôt à Bordeaux, 52, rue du Palais-Gallien

SALON AUTOMOBILE BORDELAIS

63 à 67, rue François-de-Sourdis, Bordeaux

RÉPARATION et MISE AU POINT d'AUTOMOBILES et de MOTEURS de toutes Marques

ATELIERS ET OUTILLAGE MODERNES

TRAVAIL GARANTI et LIVRAISON RAPIDE

Réparation et Recharge d'Accumulateurs

AGENTS pour le SUD-OUEST (Gironde exceptée) des AUTOMOBILES BIGNAN-SPORT et GRÉGOIRE

SOUS-AGENTS demandés. — Faire offres.

VENTE et ACHAT de VOITURES neuves et d'occasion

Occasions garanties à enlever de suite

CAFÉS Prima

SÉLECTION des MEILLEURS CAFÉS

Importation Coloniale Française

N° 1 EXTRA-PRIMA 5 fr. le 1/2k. | N° 3 EXTRA-SUPÉR. 4 fr. le 1/2k.
N° 2 PRIMA..... 4f 50 — | N° 4 SUPÉRIEUR... 3f 75 —

Chicorée du Nord, garantie pure, 1er choix, 2f 25 les 500 gr.
Chicorée garantie pure..... 2f » —

Gde Brûlerie Bordelaise de Cafés 152-154, cours Victor-Hugo BORDEAUX — Téléph. 41-54

Capotages d'Autos BACHES

"Les Tissus Stéganiques de Pont-de-Briques" ne sont pas les seuls articles français promettant l'*imperméabilité absolue*, mais ils sont seuls à tenir *loyalement* leur promesse. Ajoutez à cela la résistance toute particulière de la *Toile* employée et vous aurez le secret de leur

RÉPUTATION MONDIALE

DENTS SOINS Opérations sans douleur DENTIERS

CLINIQUES DE BORDEAUX, 10, rue Margaux

ECZEMA Guérison. Renseignements gratuits. BOUCAUD spécialiste, Marmande (Lot-et-Garonne).

MALADIES DU SANG

RHUMATISMES ECZÉMAS **606** NÉVRALGIES ARTHRITISME

Traitement tous les matins

ANALYSES DU SANG

CLINIQUES DE BORDEAUX, 10, rue Margaux, 10

DIVORCES

Enquêtes en tous pays. Ag. DE VERTURY, Ex-Fonctionnaire de la Sûreté et Docteur en Droit, Dr (Consultations gratuites) Bureaux : 24, r. Rohan Bdx

L'UNION COMMERCIALE DE L'ÉPICERIE BORDELAISE

fera vendre **du Lundi 8 au 14 inclus** dans les Magasins de ses Sociétaires dont les noms suivent :

AUDOUIN, 1, place des Capucins.
ANTIGNON, 203, chemin de Pessac.
ARMAND, 27, rue Mondenard.
M. BELLINGARD, 18, chemin de Pessac.
L. BELLINGARD, 22, rue Lechapellier.
BERTHELOT et PEYRAT, 1, rue de la Cour-des-Aides.
CAZABAT, 34, rue Judaïque.
Vve CAZAUBON, 96, cours Balguerie.
CEBEILLAC, 14, place Maucaillou.
DUBRON, 26, rue du Grand-Maurian.
DUMAS, 64, rue Bouquière.
GATINEAU, 227, rue Judaïque.
GARNIER, 6, chemin de Pessac.
Vve GYSIN, 18, rue du Temps-Passé.
JONQUIÈRES, 29, rue de Cette.
LACAZE, 45, rueÉriard-Dubreuil.
J. LARREBIERE, 129, rue d'Arès.
LAMARQUE, 5, chemin d'Arès.
MAURY, 81, cours de la Marne, 35, route de Toulouse.
PELET, 46, rue Porte-Dijeaux.
PETRIAT, 34, route de Toulouse.
POITEVIN, 32, rue de Cursol.
RIGAULAU, bourg de Pessac.
SAINT-MARTIN, 3, rue Delord.
TISNÉ, 15, rue des Frères-Bonie.
TRANQUILLE, 20, rue de Pessac.

Pommes de terre blanches..... Le kilo **0f 45**
Pommes de terre jaunes et Early rose... — **0f 55**
LAIT SUCRÉ BERNA (14 onces)..... La boîte **2f 50**

Saint-Ouen, Paris, Bordeaux, Lyon, Marseille, Alger

BÂCHES PLISSON

500 FORTES BACHES PEU USAGEES

vertes, avec œillets, complètes, Marquage à volonté : 1 fr. la ligne

4m × 3m	5m × 3m	5m × 4m	6m × 4m	7m × 4m	7m × 5m	8m × 5m
96 fr.	120 fr.	158 fr.	189 fr.	214 fr.	267 fr.	289 fr.

En LOCATION : Deux centimes par mètre carré et par jour. (*Les prix sont indiqués sauf variations*)

Demandez le Nouveau Catalogue PLISSON, gratis et franco, qui contient aussi tous les genres de toiles d'emballage et à sacs, en juté, en lin, en chanvre et en coton; les toiles imperméables de toutes qualités et nuances, les sacs pour grains, chaux et ciments, charbons et tous produits du sol et de l'industrie; on y trouve aussi tous les autres produits de l'Usine PLISSON : tentes, caparaçons, ouvertures pour chevaux, longes et cordages, vêtements imperméables, spécialités pour l'auto, l'aviation.

Téléph. N° 46-07 — BORDEAUX, 25, rue Saint-Rem! — *Télégr. : PLISSON, 25, St-Remi*

La grande revue mondiale de défense et d'expansion des intérêts Français

L'EXPORTATEUR FRANÇAIS

a son REPRÉSENTANT EXCLUSIF pour la GIRONDE, la CHARENTE et la CHARENTE-INFERIEURE, 21, RUE DE LA VERRERIE, BORDEAUX — Téléph. 436

10 CAMIONNETTES bâchées et non bâchées à l'état complet de neuf, charge 800 à 1,500 kilos.

TORPEDOS et CONDUITE INTERIEURE

Luc COURT, Démarrage et Eclairage électriques

LIVRABLES DE SUITE

Seul concessionnaire pour tout le Sud-Ouest : AVON, Garage Pasteur, 73, cours Pasteur, Bordeaux — Téléph. 43.83

GRANDE FABRIQUE

BORDEAUX — 106-110, RUE SAINTE-CATHERINE — BORDEAUX

COSTUMES POUR HOMMES

TOUT FAIT : 125 FR.

SUR MESURE : 200 FR.

Cabinet Dentaire du Sud-Ouest

PLACE NANSOUTY, BORDEAUX

E. CHAUBON, CHIRURGIEN-DENTISTE D. L. F. M.

Bridges, Dentiers, Couronnes, Soins, Extractions

De 9 heures matin à 6 heures soir

L'APALUDOL

EN VENTE dans toutes les Pharmacies

Prévient et Guérit LE PALUDISME

F. AUCLAIR, Docteur-ès-Sciences, Pharmacien de l'Ecole Supérieure de Paris, LABORATOIRES A AIGURANDE (INDRE)

FRANCO POSTE CONTRE 9 FR. 90

POUR VOS VENDANGES

Jambons d'Amérique.....	le kilo.	5f »
FROMAGE DE HOLLANDE extra.....	le kilo.	14f »
PATE DE CAMPAGNE.....	la boîte de 1 kil. 200.	10f »
Graisse alimentaire extra.....	le kilo.	5f 50

Et tous autres produits aux meilleurs prix.

AU PARISIEN, 55, rue des Ayres, BORDEAUX

CRÈME-CIRAGE DE LA TOUR Entretient la Chaussure MOINS ON EN MET PLUS IL BRILLE 30, r. Turenne, Bordeaux

HÉMORROÏDES

Guérison en un ou deux jours : Une simple PILULE d'HEMORPILLS aux repas. Envoi franco pr poste contre mandat de 5f 30 adressé à la Phie BUSQUET, 1, place Amédée-Larrieu, 1, Bordeaux.

GRANDS PORTRAITS

POSE DIRECTE OU D'APRÈS PHOTO *Exécution soignée*

FLORIAN, 11, rue Dauphine, Bx

LA SEPTIC-FOSSE AUTOMATIQUE

supprime les Vidanges donne le Confort du tout à l'Egout Société Générale de l'Auto-Epuration 4, rue Roussel-Doria, MARSEILLE DARTENUC, 32, rue du Tuilian, BORDEAUX

BANDAGES

à ressort, 5f; sans ressort, 10f. **BAS à VARICES** belle qualité, depuis 5f. **CEINTURES**, depuis 7f. HARTHE, c. d'Alsace, 87, Bordx

TENTES - BACHES

VENTE - LOCATION

VOILERIE JOACHIM

19, R. DES FAURES, BORDEAUX - Tél. 32.18

TEINTURES

NETTOYAGES, APPRÊTS, etc.

USINE LATASTE Téléph. 18.37

3, rue Lescure, 3, Bx

ENTREPRISE de TRANSPORTS

Par 15 CAMIONS-AUTOS

"BORDEAUX-CAMIONS"

Directeurs : L. VARAIGNE et A. SOUSTRE

se charge à prix réduits de tous transports dans Bordeaux et pour toutes destinations.

Tarifs à la tonne transportée et à la tonne kilométrique.

Location de Camions à la journée et au mois.

Tarifs spéciaux pour travaux importants.

Bureaux : 37, quai de Bourgogne. Téléph. provisoire : 7.40

Garage et Atelier : 131, r. de Rivière, et 168, r. Mandron

Adresse télégraphique : BOCAM-Bordeaux.

CAMP ANGLAIS

BASSIN D'ALIMENTATION DES DOCKS

Continuation de la Vente

Couvertures, Caleçons, Ferblanterie, Charrettes, Scies, Pioches, Pelles, Bâches, Haches, Petit Outillage, etc., etc.

ON DEMANDE

charpentiers riveurs et monteurs pour matériel roulant; 15, chemin de Birambitz, à Bègles.

FOURNITURES pour USINES

HUILES GRAISSES, AMIANTE DÉSINCRUSTANTS, CAOUTCHOUC COURROIES, CALORIFUGES, etc.

Adrien PADIRAS, 9, place Bourgogne, Bordeaux

AVANT D'ACHETER visitez les MOBILIERS ÉLÉGANTS 31-33, Cours Clemenceau, Bordeaux (ancien cours Tourny) MAISON PRINCIPALE A PARIS RICHES OCCASIONS INTROUVABLES AILLEURS Mobiliers riches, provenant de notre garde-Meubles de Paris, et vendus bien au-dessous de leur valeur.

PIANOS bon marché. Accords. Répar. Housty, 6, r. Guiraude

Pour assaisonner chez vous ou au restaurant SALADES, LÉGUMES, VIANDES, POISSONS, etc. N'EMPLOYEZ QUE L'

Olvina VINAIGRETTE TOUTE PRÊTE de qualité supérieure préparée par les ÉTABLISSEMENTS TALBOT BORDEAUX

NE RIEN AJOUTER à L'OLVINA Elle est Complète Pratique et Economique

CORNICHONS ET SALADE N'employez que le Vinaigre TÊTE NOIRE BORDEAUX-BASTIDE et toutes bonnes épiceries

606 SYPHILIS (Guérison contrôlée). *Clinique WASSERMANN* 28, rue Vital-Carles, Bx ÉCOULEMENTS RETRECISSEMENTS Traitement en 1 séance